

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

---

---

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE

C.C.P. N<sup>o</sup> 1507.13

---

---

## ÉDITORIAL

---

*C'est en 1876 que la Faculté des Sciences obtient un laboratoire pour l'enseignement pratique de la chimie. C'est aussi en 1876 que la loi crée des « assistants » dans les Universités de l'Etat. Le Recteur Léon Trasenster, entré en fonctions en 1879 et maintenu à la tête de l'Université pendant six ans, pour lui permettre de mener à bonne fin l'entreprise des nouveaux Instituts, contribue hautement à la généralisation des cours et travaux pratiques auxquels la loi de 1890, puis celle de 1929 vont faire une place croissante dans les programmes universitaires.*

*Après quelque soixante-dix ans, un « enseignement pratique » est organisé dans toutes les Facultés sous des noms d'ailleurs variés. Mais il recouvre des choses très diverses. La notion en reste équivoque, partant confuse, parce que les intentions poursuivies par les travaux pratiques peuvent être très différentes.*

*Par l'enquête dont on lira ci-après les résultats, les Amis de l'Université ont voulu poser le problème, non point celui des moyens dont peut ou doit disposer l'enseignement pratique, mais celui des intentions visées par les travaux pratiques. Cette modeste enquête veut contribuer à élucider une notion multiforme.*



## Les conditions psychologiques de la vie en Sanatorium Universitaire <sup>(1)</sup>

Les auteurs qui ont étudié la psychologie des tuberculeux, diffèrent sur la question de l'opportunité du traitement en sanatorium. Laissant de côté le point de vue médical, je voudrais envisager le point de vue psychologique.

### I

Avant de vous livrer mes observations personnelles à ce sujet, je me permets de vous rappeler quelques études récentes.

1. — Dans son ouvrage sur *La psychologie des tuberculeux*, le Docteur Maurice Porot consacre un chapitre à l'hygiène mentale des tuberculeux, et en particulier aux avantages et inconvénients du sanatorium. Après avoir écarté l'objection tirée des prétendus dangers moraux, il insiste sur ce qu'il considère comme le plus grand bienfait psychologique du sanatorium : *l'isolement du milieu affectif habituel*. La solitude du malade, qui est pour la très grande majorité des familles une crainte et une hantise, est en réalité un des plus sûrs bénéfices du sanatorium. Nous prétendons, et beaucoup d'autres avec nous, qu'il faut considérer les ruptures affectives entraînées par l'obligation de partir en sanatorium, comme une thérapeutique éminemment nécessaire dans un très grand nombre de cas, et surtout peut-être dans ceux où elle paraît une cruauté supplémentaire qu'il est bien inutile d'infliger à celui ou à celle pour qui la révélation de la maladie a été un choc violent. Il s'agit là d'une véritable intervention chirurgicale qui, au prix d'une souffrance momentanément accrue, permet un rétablissement impossible dans le milieu habituel. Il s'agit, en effet, souvent de malades chez qui les causes psychiques, conscientes ou inconscientes, ont joué un grand rôle dans l'apparition de la maladie. Combien de jeunes insuffisamment évolués au point de vue affectif, incapables d'affronter virilement la vie en raison de la sollicitude excessive de parents incompréhensifs, ont trouvé dans un séjour prolongé en sanatorium l'occasion d'une libération qu'ils n'auraient jamais pu obtenir autrement. Combien de malades, en état de révolte latente et inconsciente contre les leurs, ont trouvé là l'occasion de

---

(1) Rapport donné au 1<sup>er</sup> Congrès National belge de Pneumologie et de Phtisiologie, Bruxelles, 16-17 mai 1958.

Ainsi, les résultats de l'enquête devaient permettre de dégager les diverses conceptions des travaux pratiques et la finalité de ceux-ci, et non point d'étudier ou de proposer une réforme des modes d'enseignement.

Nous tenons à remercier les septante-cinq professeurs et chargés de cours qui ont bien voulu répondre à notre demande de renseignements (1).

3. — Avant d'analyser la documentation dont nous disposons, rappelons brièvement quelques étapes du développement des enseignements pratiques dans notre Université (2).

Dès la période hollandaise, un enseignement pédagogique et méthodologique, théorique et pratique, existait, à Liège, à l'intention des étudiants qui se destinaient à la carrière professorale.

Vers le milieu du siècle dernier, les Ecoles spéciales ouvraient un certain nombre de laboratoires, celui de chimie par exemple.

Si des cours pratiques étaient, dès 1870, instaurés à la Faculté de médecine, ce n'est cependant qu'en 1876 que le législateur rendit les exercices pratiques obligatoires tant à cette faculté qu'à la Faculté des sciences.

En ce qui concerne la Faculté de philosophie et lettres, la loi du 10 avril 1890 consacra l'existence de travaux pratiques dont certains — ceux d'histoire notamment — étaient en fait organisés depuis le milieu de la seconde moitié du siècle.

Dans le cadre des cours dispensés à la Faculté de droit, les études conduisant au grade de licencié en sciences administratives étaient les seules qui comportaient, dès avant la première guerre mondiale, des séances de travaux pratiques. Après 1919, certains enseignements pratiques furent créés à l'initiative de professeurs. C'est ainsi que M. le Recteur L. Graulich ouvrit, chez lui, en 1921, un séminaire de droit civil. Enfin, depuis la loi du 21 mai 1929, les leçons théoriques doivent être « pour les matières qui en comportent », complétées par des exercices pratiques.

---

(1) Pour la Faculté de philosophie et lettres : MM. HARSIN, SEVERYNS, PAQUOT, DEVAUX, CLOSSET, L. E. HALKIN, DEMOULIN, REMACLE, PAULUS, HORRENT et NIVELLE.

Pour l'Institut supérieur de sciences pédagogiques : MM. PIRET, NATALIS et PASQUASY.

Pour la Faculté de droit : MM. HORION, DEHOUSSE, CLÉMENS, L. MOUREAU, A. BUTTGENBACH, LAMBERT, CONSTANT, Mme DAVID et M. J. DEMBOUR.

Pour l'Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques : MM. NOEL et H. JONGMANS.

Pour la Faculté des sciences : MM. GODEAUX, D'OR, Mlle LECLERCQ, MM. SWINGS, MONOYER, TULIPPE, HAUTOT, GUEBEN, ROZET, BRASSEUR, H. DAMAS, P. MACAR, MIGEOTTE, CARPENTIER, LEDOUX, GARNIR, NOLLET, SERPE, DUSSART et WINAND.

Pour la Faculté de médecine : MM. DIVRY, VANDERVAEL, P. MOUREAU, GOSSELIN, WEEKERS, WELSCH, DESAIVE, P. FRÉDÉRICQ et EISENRING.

Pour l'Institut supérieur d'éducation physique : MM. COPPÉE et LIEBECQ.

Pour la Faculté des sciences appliquées : MM. CAMPUS, GILLET, PUTERS, SCHLAG, DACOS, LEGRAYE, DANZE, SPRONCK, FRENAY, LABASSE, LECLERC, MASSONNET, BODART, MELON, CALEMBERT, LELOUP, LOUIS, LAMOEN et DANTINNE.

(2) Cfr. L'Université de Liège, par Paul HARSIN, in « Histoire des Universités belges », Office de Publicité, Bruxelles, 1954.

## II. — Importance des travaux pratiques

4. — La détermination de l'importance relative *réelle* des enseignements théoriques et des travaux pratiques présente certaines difficultés.

Ces difficultés proviennent du fait suivant : l'importance dont il est ici question ne peut pas être établie en prenant pour unique base de référence la part assignée, dans le programme des cours, à l'enseignement pratique. Seule la conception que le titulaire d'un cours a de son enseignement fixera, pour celui-ci, l'importance relative réelle de son aspect pratique. Et cela se comprend parfaitement.

a) Certains enseignements ne peuvent pas, en raison même de leur dénomination, être classés, d'une manière sûre, soit parmi les enseignements théoriques, soit parmi les enseignements pratiques. Nous songeons, par exemple, aux cours relevant de la Faculté de philosophie et lettres et qui sont intitulés « Traduction à livre ouvert et explication d'auteurs ».

b) Certains cours ont, toujours en raison de leur intitulé, un caractère mixte. Citons, à cet égard, des enseignements inscrits au programme des cours de la Faculté de droit et qui sont intitulés « Matières approfondies et exercices pratiques » sur telle ou telle question. Il est parfois impossible de déterminer, pour ces cours, la part exactement réservée à l'enseignement pratique, cette part pouvant d'ailleurs différer d'une année à l'autre.

c) Il arrive assez naturellement que les heures consacrées, par le programme, aux exposés théoriques, soient, pour partie tout au moins, réservées en fait à l'enseignement pratique : un professeur de la Faculté des sciences nous a, par exemple, signalé que « chaque fois qu'il a, dans son cours magistral, exposé une théorie, il illustre celle-ci par une série d'applications ».

La situation inverse se présente aussi : un professeur de la Faculté de philosophie et lettres nous a déclaré que « dans les exercices philologiques dont il est titulaire et qui ne se rapportent à aucun cours théorique, il ne pourrait faire la distinction entre enseignement théorique et applications pratiques, les deux aspects s'y trouvant parfaitement confondus ».

d) Les travaux et exercices pratiques exigent fréquemment, de la part de l'étudiant qui y participe, un effort personnel qui se prolonge bien au-delà de la durée des séances prévues au programme.

e) Certains cours comprennent des exercices pratiques facultatifs. Dans ces hypothèses, l'importance relative de l'enseignement théorique et des séances d'exercices pratiques pourra, pour une même épreuve, varier d'un étudiant à l'autre.

5. — Nous en tenant, à présent, au nombre d'heures officiellement réservées, dans les diverses facultés, aux exercices pratiques, nous

## II

Beaucoup des constatations faites par ces auteurs, j'ai pu les faire moi-même grâce aux consultations psychologiques qu'à la demande du Conseil d'Administration du Sanatorium Universitaire d'Eupen, j'ai été amené à donner à partir du 10 janvier 1956 à des étudiants tuberculeux.

Pour que vous puissiez vous rendre compte de l'importance de mon travail à Eupen, voici quelques indications concrètes pour l'année 1956. Les données numériques sont sensiblement les mêmes pour 1957.

### 1. — *Fréquence des visites :*

Une après-midi par semaine : de 14 h. à 19 h.

Certaines semaines, je fus empêché de me rendre à Eupen, et il y eut interruption totale pendant le mois d'août.

Total des visites de 1956 : 39 *après-midi*.

### 2. — *Nature du travail :*

Mon activité, pendant cette visite hebdomadaire, est triple :

a) les consultations individuelles,

b) les discussions de groupe,

c) les contacts occasionnels avec les membres de la Direction et du Service Social au sujet des cas difficiles.

### 3. — *Les consultations individuelles :*

Le nombre total de consultations : 145.

Nombre d'étudiants venus consulter : 30.

Le nombre de séances d'une heure consacrées à chacun de ces cas varie, selon l'importance des problèmes, de 1 à 27.

Les motifs conscients pour lesquels ces étudiants et étudiantes sont venus me consulter sont variés : timidité (4), difficultés caractérielles (2), problèmes sentimentaux (2), problèmes conjugaux (2), conflits familiaux (1), sentiments dépressifs (2), difficultés professionnelles (1), conflits avec l'autorité du Sana (1), symptômes obsessionnels (5), difficultés scolaires (2), orientation professionnelle (2), nervosité générale (1), consultation indirecte pour une autre personne (1), anxiété au sujet de la réadaptation à la sortie du Sana (1).

La plupart des problèmes rencontrés sont antérieurs à la maladie, mais se trouvent ravivés par elle et par l'inaction qu'elle entraîne, du moins au début du traitement. Ces problèmes réels, qui sont assez souvent différents des difficultés superficielles pour lesquelles ils viennent consulter, peuvent se résumer comme suit : problèmes d'adaptation familiale et sociale (ce sont les plus fréquents), problèmes affectifs. Parmi les étudiants que j'ai pu suivre, il y a six cas de névrose plus ou moins grave.

La méthode employée : dans la minorité des cas, les problèmes se résolvent en donnant l'information. Dans les autres, la psychothérapie que je pratique est celle de la *Non-Directive Therapy*, où la technique de la conversation libre joue un rôle important. Pour ne pas provoquer une angoisse qui serait préjudiciable au traitement, jamais je n'applique une technique psychanalytique.

4. — *Les discussions de groupe :*

Très vite, je me suis rendu compte qu'il y avait, au Sana, des difficultés psychologiques communes à la plupart des pensionnaires et susceptibles d'être diminuées par des discussions en groupe, où chacun confronte son point de vue et son attitude au point de vue et à l'attitude des autres.

Dès le mois de mars, j'ai proposé au S. U. B. de consacrer une heure de mon après-midi à une réunion de groupe.

De mars à la fin de décembre 1956, il y eut 20 réunions.

Les groupes se composent, en moyenne, d'une dizaine de pensionnaires. Ils sont composés par le Médecin-Directeur selon des critères d'âge et de formation scolaire, de manière à obtenir une certaine homogénéité. Dans la mesure où le permet la mobilité propre à la population d'un sanatorium, nous essayons que ces groupes soient stables et restent constitués par les mêmes participants.

La technique appliquée : j'essaye de laisser à la discussion le plus de liberté possible, pour que chacun puisse exprimer ses idées, ses sentiments, ses attitudes et ses anxiétés. Le sujet de la discussion lui-même est laissé au libre choix du groupe.

Les sujets traités expriment les préoccupations habituelles et normales des pensionnaires : maladie et études, le problème de la timidité (chez les plus jeunes du Sana), celui de la nervosité, la réadaptation, les conflits à l'intérieur du Sana, les effets psychologiques du traitement, etc...

### III

Quelles conclusions tirer de cette expérience au point de vue des dispositions psychologiques des malades pendant la cure sanatoriale ?

1. — Il faut tout d'abord relever les *aspects positifs* que revêt pour certains malades le séjour en Sana.

a) Il arrive que des adolescents, tenus trop sévèrement dans leur famille ou surprotégés par leurs parents, éprouvent un *sentiment de libération*. Tel étudiant, sortant de rhétorique, a pu repenser tout le problème de son avenir sans l'intrusion intempestive de ses parents. Même des malades mariés, après une séparation assez dramatique, peuvent connaître cette impression de liberté et retourner auprès de leur conjointe après avoir considéré sereinement et dans le calme les problèmes de leur vie conjugale et familiale.

b) En second lieu, certains malades acquièrent le *sentiment de leur valeur personnelle*. Ils apprennent à être indépendants et à compter

nous, d'un des rares caractères généraux communs à l'ensemble des enseignements universitaires : *celui de leur profonde diversité.*

Il est, par exemple, évident que les séances d'exercices pratiques destinées aux étudiants des années de la candidature seront assez naturellement conçues d'une autre manière que celles auxquelles participent les étudiants des années de la licence ou du doctorat.

Il est tout aussi évident que les exigences requises par la formation d'un ingénieur chimiste ne sont pas celles qu'impose l'enseignement du droit, celui de l'histoire ou celui des mathématiques.

Au surplus, l'objectif que le titulaire d'un cours pratique poursuit dépend fréquemment des conditions matérielles dans lesquelles le professeur fait cours. Ne retenons, à cet égard, que le problème du nombre des participants aux travaux d'une séance déterminée : l'objectif poursuivi par le professeur obligé de rassembler un grand nombre d'étudiants ne pourra souvent pas être celui que poursuit un de ses collègues qui a la possibilité de ne réunir à la fois qu'un petit nombre de jeunes gens. La diversité d'objectif, imposée dans ce cas par les circonstances, entraînera, sans aucun doute, une diversité dans la conception des travaux pratiques et, par suite, dans le choix des méthodes.

8. — La conception qu'un professeur chargé d'un enseignement pratique a de celui-ci, est le plus souvent — nous devrions peut-être dire toujours, — *complexe.*

L'objectif poursuivi correspond alors, en ordre principal, à l'une des cinq conceptions que nous avons dégagées, mais il coïncide, en ordre subsidiaire, avec certaines, voire avec chacune, de ces autres conceptions.

9. — Après avoir, ainsi que nous venons de le faire, rendu compte de quelques considérations générales, nous nous proposons, à présent, d'indiquer, sur la base des renseignements consignés dans les notes que nous avons reçues, la ou les conceptions qui président, dans chacune des facultés, à l'organisation des travaux pratiques.

10. — Illustrer l'enseignement magistral et assurer une meilleure compréhension de celui-ci par la mise en œuvre des principes enseignés constituent, le plus souvent, les objectifs assignés aux travaux pratiques qui s'accomplissent à la Faculté de philosophie et lettres. La poursuite de ces objectifs a, ainsi que le signale un des professeurs de la section d'histoire, l'avantage de permettre, au titulaire du cours, d'exercer « un contrôle critique sur le degré d'assimilation des matières enseignées ».

Mais le désir d'assurer une bonne compréhension de l'enseignement théorique n'est pas, à la Faculté de philosophie et lettres, le seul but des exercices pratiques. D'autres considérations interviennent, particulièrement dans les diverses licences.

Dans toutes les sections, l'on vise aussi à initier progressivement l'étudiant au travail personnel en lui fournissant l'occasion de se



familiariser avec les instruments de recherche — la bibliographie, par exemple — et d'acquérir une méthode de travail appropriée. De cette manière, les séances de travaux pratiques ainsi que la préparation de celles-ci contribuent souvent au développement de la formation générale des étudiants en étendant le champ de leurs connaissances au-delà du cours professé.

Cette optique apparaît nettement au cours des travaux pratiques d'histoire. L'accomplissement de ces travaux tend, avant tout, à l'acquisition d'une formation pratique en initiant les jeunes gens à la méthodologie de l'histoire et en les mettant ainsi en mesure de préparer et de rédiger leur mémoire de fin d'études. Par là, les travaux pratiques débordent du cadre des connaissances acquises au cours théorique; ils constituent, en outre, une certaine préparation à l'exercice de la future profession.

Cette dernière préoccupation — non exclusive de celles qui viennent d'être relevées — se remarque surtout pour les exercices pratiques se rapportant aux cours des diverses sections de philologie et qui consistent fréquemment en des leçons préparées et données par les étudiants. Ceux-ci se préparent ainsi à la carrière professorale que choisiront la plupart d'entre eux.

Dans le cadre des cours professés à l'Institut supérieur de sciences pédagogiques, les travaux pratiques — qui prennent le plus souvent la forme de séances de laboratoire, de tests, d'examens psychologiques, etc. — résident dans la mise en œuvre et l'application, à des cas concrets, des principes qui se dégagent de l'enseignement théorique.

11. — Le premier objectif assigné aux travaux pratiques qui s'accomplissent dans le cadre des études du doctorat en droit est, pour la plupart des enseignements (droit civil, droit pénal, droit social, etc.), de faciliter, par un rappel des notions enseignées ainsi que par l'application des principes juridiques à des cas concrets, la compréhension et l'assimilation de l'enseignement théorique. Le recours au second de ces procédés — l'application de principes à des cas concrets — donne aux étudiants l'occasion d'exprimer leur avis sur des problèmes controversés, ce qui a pour effet de les rendre moins passifs, de les intéresser davantage à la matière enseignée et de les amener à saisir le nœud d'un problème juridique.

L'acquisition d'une méthode personnelle de recherche et de travail, impliquant une utilisation rationnelle de la bibliographie et des sources d'information et devant permettre, par exemple, de rédiger une note d'observations ou un rapport ou de constituer un dossier, apparaît comme étant une des principales préoccupations de plusieurs professeurs chargés d'un enseignement pratique à l'une des licences organisées dans le cadre des études juridiques figurant au programme de la Faculté de droit.

Cette différence entre l'objectif que poursuivent les professeurs chargés d'un enseignement pratique à l'une des épreuves du doctorat en droit et celui que s'assignent les professeurs chargés d'un tel

enseignement à l'une des licences considérées, provient, sans doute, du nombre très variable des étudiants appelés à participer aux diverses séances de travaux pratiques : alors qu'au doctorat en droit, les séances d'exercices réunissent un grand nombre d'étudiants, les séances qui se tiennent dans le cadre des études de l'une des licences ne s'adressent, le plus souvent, qu'à quelques jeunes gens.

Pour certains enseignements — tel le droit des gens, qui concerne une matière nouvelle sur laquelle les étudiants ne possèdent souvent que peu d'informations — les exercices pratiques, qui sont facultatifs, ont surtout pour but « d'ouvrir des horizons » et de fournir une initiation méthodologique. Ces exercices prennent d'ailleurs souvent la forme d'un exposé fait par le professeur, mais suivi d'un large échange de vues.

Certains s'en étonneront peut-être, mais les professeurs chargés d'un enseignement pratique à la Faculté de droit ne tendent pour ainsi dire jamais à assurer l'acquisition de techniques utiles à la future activité professionnelle des étudiants. Déniée par d'aucuns, cette finalité, lorsqu'elle est retenue — comme dans le cas des exercices se rattachant à des cours de procédure — n'apparaît que très subsidiairement.

Les exercices pratiques qui ne portent pas sur des matières juridiques — notamment les exercices pratiques de sociologie — tendent essentiellement à amener les étudiants à examiner tel ou tel problème particulier à la lumière de l'enseignement reçu au cours magistral et à mettre ainsi en œuvre les méthodes et les modèles théoriques qui leur ont été présentés. Ils servent aussi à l'apprentissage des méthodes de solution de problèmes qui se posent dans l'action.

12. — L'illustration de l'enseignement théorique par l'application des principes des lois et des méthodes à des cas concrets constitue, pour la plupart des professeurs de la Faculté des sciences, le but principal des travaux pratiques. Et cela ne doit pas étonner. Il est clair que l'enseignement des mathématiques, celui de la chimie ou celui de la physique ne peut guère se concevoir sans exercices d'application des principes théoriques.

A la Faculté des sciences, les exercices pratiques visent donc et avant tout à assurer la compréhension et l'assimilation de l'enseignement magistral.

Mais là n'est pas leur unique but. Les exercices pratiques tendent aussi à ce qu'un des professeurs de la Faculté a appelé « l'apprentissage de l'utilisation des connaissances ». Les étudiants, en profitant de l'occasion qui leur est offerte de prendre contact avec les réalités concrètes et de se familiariser avec des instruments et des méthodes techniques parfois très délicats, deviennent en mesure d'apercevoir les difficultés et d'apprécier ou de critiquer les résultats obtenus. Apprenant ainsi la manière de transposer aisément de l'abstrait au concret, ils acquièrent insensiblement une formation pratique toujours nécessaire.

Par delà ce deuxième objectif, plusieurs professeurs de la Faculté des sciences désignent comme finalité aux travaux pratiques l'acquisition d'une méthode de travail à la fois personnelle et rationnelle.

L'acquisition d'une telle méthode constitue, pour d'aucuns, une préparation directe à la profession et, au-delà de cette préparation, un moyen d'élargir le champ des connaissances de l'étudiant.

13. — A l'encontre de ce que nous avons constaté pour les cours d'exercices pratiques qui se donnent à la Faculté de philosophie et lettres, à la Faculté de droit ou à la Faculté des sciences, les séances de travaux pratiques qui se tiennent dans le cadre des cours inscrits au programme de la Faculté de médecine visent, le plus souvent, à préparer d'une manière immédiate à l'exercice de la profession de médecin. Chaque examen ou chaque intervention en clinique constitue, par lui-même, un enseignement qui, s'il aboutit, le cas échéant, à illustrer le cours théorique par l'application d'un principe enseigné à un cas concret, a cependant presque toujours pour premier objectif de faciliter, dans l'avenir, l'exercice de la profession.

Le principe que nous venons de dégager n'est pas absolu. Il convient, en effet, d'envisager sous un angle tout différent les travaux de laboratoire destinés aux futurs médecins. Ces travaux ont normalement pour but d'illustrer les principes énoncés au cours de l'enseignement théorique, voire de remplacer une partie de celui-ci. En principe, l'accomplissement de ces travaux ne tend pas à donner au futur médecin une formation pratique dans une technique de laboratoire, dont il n'aura personnellement jamais besoin. Selon l'avis de plusieurs professeurs, ces travaux doivent, tout en développant les facultés d'observation de l'étudiant, faire connaître à celui-ci le moment et la manière dont le laboratoire peut venir au secours du clinicien ainsi que la façon dont les données du laboratoire doivent être comprises et interprétées.

14. — L'illustration des principes généraux exposés dans les cours théoriques paraît être le premier objectif de la plupart des professeurs chargés d'un enseignement pratique à la Faculté des sciences appliquées. Les exercices permettent aux étudiants de mieux assimiler certaines matières difficiles.

Cependant, ainsi que le font observer plusieurs professeurs de la Faculté, l'illustration de la théorie ne peut pas, par elle-même, constituer un but. Les exercices concourent, avec l'enseignement magistral, à un but commun : l'acquisition d'une formation pratique utilisable dans un domaine déterminé. Les exercices familiarisent l'étudiant avec le travail de laboratoire — travail d'observations et non encore de recherches — ainsi qu'avec les techniques de mesures, de calcul ou de tracé de pièces.

Par là, l'on peut dire, avec tous ou presque tous les professeurs de la Faculté, que les travaux préparent directement l'étudiant à sa future tâche en lui donnant la possibilité d'effectuer des travaux

expérimentaux et d'en apprécier les résultats, en le mettant progressivement aux prises avec les difficultés qui se présentent à l'ingénieur et en lui inculquant une méthode de travail.

Les séances consacrées aux travaux ou exercices pratiques ne visent pas toujours et exclusivement à l'illustration du cours théorique ainsi qu'à la formation pratique de l'ingénieur. Certains de ces travaux ou exercices — notamment ceux qui consistent en visites d'usines — contribuent à la formation générale du candidat ingénieur en lui ouvrant des horizons, en développant ses facultés d'observation et en lui faisant prendre conscience de l'importance des facteurs humains dans son futur rôle.

#### IV. — Organisation des travaux pratiques

15. — Ici encore — et c'est une conséquence nécessaire de la diversité des enseignements universitaires ainsi que des différences qui existent dans la conception des travaux pratiques, — nous nous trouvons en présence de formules variables.

16. — En dehors des cas où les séances de travaux pratiques sont exclusivement destinées à illustrer l'enseignement magistral et à assurer une meilleure compréhension de celui-ci, les exercices pratiques qui se donnent à la Faculté de philosophie et lettres consistent, le plus souvent, en une discussion et une critique de travaux accomplis par un ou plusieurs étudiants.

La méthode varie cependant quelque peu d'une section à l'autre ou suivant la matière à laquelle se rapportent les séances d'exercices.

A la section d'histoire, chaque étudiant est appelé à étudier une question particulière qui implique l'établissement de la bibliographie, voire le recours aux archives, ainsi que l'examen, la comparaison et la critique des textes. Cette étude fait, en séance et sous la direction ou le contrôle du titulaire du cours fréquemment assisté d'un membre du personnel scientifique, l'objet d'un exposé oral. Cet exposé est, lui-même, suivi d'une discussion à laquelle participent tantôt l'ensemble des étudiants, tantôt une partie de ceux-ci, groupés par séries d'une dizaine environ. Parallèlement à la poursuite de ces travaux, certains professeurs organisent des visites commentées de collections ou font eux-mêmes des exposés d'information sur des sujets généraux.

La méthode qui vient d'être décrite est, *mutatis mutandis*, utilisée pour les exercices de philosophie. Toutefois, en candidature, les discussions portent plus fréquemment sur un thème amorcé par le professeur que sur un rapport établi par un étudiant à propos d'une question dont l'étude lui a été imposée. Au surplus, un sujet de dissertation philosophique est demandé, tous les mois, aux candidats de la section. Ceux-ci apprennent ainsi à exprimer leur pensée par écrit et à la coordonner selon un plan. L'exposé de la dissertation est suivi d'une discussion critique.

Dans les diverses sections de philologie, l'accent est davantage mis sur l'analyse et l'explication de textes, la traduction et les recherches lexicographiques. Les travaux, qui font fréquemment l'objet de leçons données par les étudiants, sont soumis à une discussion générale.

En ce qui concerne l'étude de la psychologie, les circonstances n'ont pas permis, jusqu'à présent, d'organiser, sur une grande échelle, des travaux pratiques. Des séances de répétitions se tiennent cependant sous la direction d'un membre du personnel scientifique. Ces répétitions consistent en interrogations et éclaircissements de différents points de la matière enseignée ainsi qu'en manipulations et démonstrations diverses.

Les travaux pratiques qui s'effectuent à l'Institut supérieur de pédagogie sont variés. Certains de ces travaux concernent la méthodologie et consistent en leçons expérimentales données par les étudiants devant leurs condisciples. D'autres de ces travaux ont trait à la psychologie expérimentale ou à l'orientation scolaire. L'on prévoit alors soit la visite de services spécialisés ainsi que l'étude de cas avec recours aux appareils de laboratoire et à la bibliographie, soit la pratique de l'interview et de l'examen psychologique.

17. — Dans le cadre des études du doctorat en droit, les exercices pratiques sont, dans la plupart des cas, dirigés — sous le contrôle du professeur — par un chef de travaux ou par un assistant. Ces exercices s'adressent simultanément à tous les étudiants inscrits à l'épreuve considérée.

La méthode est généralement la suivante : le chef de travaux ou l'assistant rappelle les principes qui dominent la matière enseignée et présente ensuite un *casus* puisé soit dans la pratique courante, soit dans la jurisprudence. Les étudiants proposent alors des solutions au problème posé et celles-ci sont discutées. La correction du raisonnement juridique ainsi que la justification des solutions par le recours aux principes ou aux textes légaux ou réglementaires font, au cours de la discussion, l'objet d'une particulière attention.

Le bon accomplissement des exercices demande souvent un travail de recherches bibliographiques et donne lieu, le cas échéant, à la préparation d'exposés de doctrine et/ou de jurisprudence.

Pour certaines matières — et parallèlement aux séances de discussions dirigées, — d'autres méthodes sont mises en œuvre. Citons le cas de certaines séances d'exercices pratiques de droit pénal et de procédure pénale au cours desquelles les étudiants sont réunis en séries de dix environ et examinent, une à une, les différentes pièces d'un dossier répressif. Un jeu de formules de procédure est, en outre, mis à la disposition des étudiants et permet à ceux-ci de vivre dans la pratique le déroulement complet d'un procès pénal.

Nous avons déjà signalé que les travaux pratiques relatifs au droit des gens prenaient la forme d'exposés faits par le professeur, mais suivis de larges échanges de vues.

Dans le cadre des matières relevant des diverses licences, la méthode diffère de celle qui est suivie au doctorat en droit.

Les séances de travaux pratiques, auxquelles ne participent qu'un petit nombre d'étudiants, sont habituellement dirigées par le titulaire du cours, assisté, le cas échéant, d'un membre du personnel scientifique.

Pour l'accomplissement de ces travaux, les étudiants sont le plus souvent appelés à préparer, à exposer, puis à rédiger un travail personnel.

Ces travaux portent sur les sujets les plus variés : commentaire d'une nouvelle législation, étude doctrinale et/ou de jurisprudence d'une matière non exposée au cours magistral, examen critique d'un ouvrage de doctrine ou d'une décision à caractère juridictionnel, lorsqu'il s'agit de questions juridiques spéciales.

Lorsqu'il ne s'agit pas de questions juridiques spéciales — par exemple pour les matières approfondies et exercices pratiques de sociologie — les séances sont généralement consacrées à l'étude d'un problème particulier qui varie d'année en année et dont l'examen se poursuit au cours des différentes séances d'une même année. Cette étude implique la présentation par les étudiants de travaux personnels qui sont discutés en commun. Certaines séances peuvent être consacrées en outre à des « études de cas » ou à l'approfondissement de méthodes de recherche.

Les travaux pratiques afférents aux cours de langues qui se donnent à l'École supérieure des sciences commerciales et économiques sont dirigés personnellement par le titulaire du cours. Ces travaux consistent en exercices d'application de règles grammaticales, en exercices de traduction ainsi qu'en interrogations écrites ou orales. Les réponses fournies sont discutées et, s'il y a lieu, corrigées. Les discussions donnent au professeur l'occasion de déborder du cadre des considérations purement grammaticales et d'envisager l'esprit de la langue, voire le caractère des peuples.

18. — Les disciplines enseignées dans le cadre des études relevant de la Faculté des sciences étant très diverses, il n'est pas étonnant que les travaux pratiques qui s'y rapportent présentent, eux-mêmes, une grande diversité.

Pour les cours relevant des sciences mathématiques, l'enseignement magistral est, à l'occasion de l'exposé théorique lui-même, illustré par des applications. Mais ceci ne peut pas suffire. Il faut encore des séances exclusivement consacrées aux exercices. Ces séances commencent le plus souvent par un rappel des notions enseignées et par quelques démonstrations. Les étudiants doivent alors résoudre, soit personnellement, soit en commun, divers problèmes.

Pour les autres disciplines, les exercices consistent fréquemment en séances de laboratoires. Ces exercices fournissent l'occasion d'utiliser des appareils de mesure et d'observation. L'étudiant est ainsi

amené à se familiariser avec les instruments, à réaliser certains montages et à apprécier les résultats obtenus, qui doivent être consignés dans un rapport.

Des séances d'observation (en astronomie et en astrophysique, par exemple), ou des visites d'installations (en physique nucléaire, par exemple), complètent ces travaux pratiques.

Dans le domaine des sciences naturelles — botanique, zoologie, géographie, etc. — les excursions ou les travaux sur le terrain occupent une place importante dans les travaux pratiques. C'est particulièrement le cas pour les étudiants en sciences géographiques, qui ont à mener, collectivement d'abord, individuellement ensuite, l'étude approfondie d'une région déterminée.

Comme à la Faculté de philosophie et lettres, les exercices de méthodologie effectués en vue de l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement moyen, prennent, dans les diverses sections, la forme de leçons préparées et données par les étudiants.

D'une façon générale, les séances d'exercices sont dirigées par des chefs de travaux ou des assistants. Faute de collaborateurs scientifiques, certains professeurs assurent eux-mêmes, la direction de pareilles séances.

Dans la mesure du possible, les étudiants sont répartis en séries, mais celles-ci comprennent parfois 70 à 80 étudiants.

19. — Les travaux pratiques qui se donnent à la Faculté de médecine sont, suivant les disciplines, organisés d'une manière très variable.

L'on peut, semble-t-il, établir une distinction entre les travaux de laboratoire et les travaux cliniques. Cette distinction n'est cependant pas simple, car certains travaux présentent, à cet égard, un caractère complexe.

C'est ainsi qu'en bactériologie et en parasitologie, les exercices pratiques consistent essentiellement en l'observation de préparations (macro- et microscopiques) et en manipulations (bactériologiques).

Pour d'autres matières, on recourt, d'une part, à des recherches bibliographiques ainsi qu'à des travaux de manipulations et réactions, et d'autre part, à des exercices qui se rapprochent des travaux cliniques. Mentionnons ici les exercices pratiques se rapportant au cours de médecine légale où les étudiants doivent, non seulement effectuer certains travaux de laboratoire, mais aussi assister à des autopsies. Citons encore le cas des travaux de dissection relatifs au cours d'anatomie humaine. Autre exemple : les travaux pratiques de stomatologie, qui impliquent des exercices de laboratoire, ont cependant un caractère clinique accentué.

Dans les services cliniques, les travaux pratiques sont presque exclusivement consacrés à la présentation ou à l'étude de cas pathologiques ainsi qu'à la participation aux différentes activités du service : examens, tours de salles, interventions, etc. L'enseignement magistral

prend d'ailleurs parfois la forme d'exposés de synthèse sur des questions examinées à l'occasion des travaux pratiques.

A l'Institut supérieur d'éducation physique, les travaux pratiques comportent à la fois des démonstrations faites en laboratoire, des séances de manipulations et des travaux effectués en salle ou sur terrain de sport. A ces activités s'ajoutent des visites de centres belges ou étrangers, tels des établissements de réadaptation.

20. — A la Faculté des sciences appliquées, les exercices pratiques exigent, le plus souvent, un esprit d'observation ou de recherche en vue de la réalisation d'un travail déterminé.

L'objet des travaux est évidemment varié : essai de résistance ou essai chimique, calcul du dosage d'un béton, résolution d'un simple problème numérique, examen des fragments d'une roche, détermination du rendement d'une machine, préparation d'un produit chimique, etc.

Ces travaux donnent parfois lieu à l'établissement, par calculs et dessins, d'un avant-projet de machine, de route ou de construction.

Les travaux pratiques consistent parfois en des visites de chantiers, d'installations ou d'ateliers ainsi qu'en des excursions à but géologique par exemple.

L'accomplissement de travaux aussi divers ne peut évidemment pas être organisé suivant une seule méthode.

Certains points apparaissent cependant comme communs à la plupart des travaux pratiques : un exposé préliminaire indique l'objet des travaux et en précise les données; les étudiants sont répartis en séries réduites; l'assistant ou le chef de travaux, agissant sous le contrôle du titulaire du cours, suit la marche du travail et fournit les indications souhaitées; l'étudiant établit un rapport exposant et appréciant, d'une manière personnelle, les résultats obtenus; le rapport, corrigé par l'assistant et supervisé par le professeur, est souvent discuté avec l'étudiant.

En règle générale, les visites d'usines donnent également lieu à la discussion des observations qu'elles suscitent ainsi qu'à l'établissement d'un rapport personnel.

## V. — Efficacité des travaux pratiques

21. — Presque tous les professeurs et chargés de cours qui ont accepté de répondre au questionnaire des Amis de l'Université, considèrent que les exercices pratiques atteignent leur but et que les étudiants en retirent un profit certain.

Plusieurs remarques ont cependant été faites. Celles-ci ne retiendront cependant pas, pour l'instant, notre attention. Cette abstention se justifie par le fait suivant : la plupart des observations présentées — et qui valent pour chacune des facultés — se rattachent à des problèmes qui dépassent, en réalité, le cadre des exercices pratiques proprement dits et touchent à l'organisation de l'enseignement uni-



versitaire en général. Ces problèmes dont les données sont connues des autorités responsables et dont certains sont, pour partie tout au moins, en voie de trouver une solution, concernent en ordre principal, — ainsi que l'on pouvait s'y attendre —, le manque de personnel scientifique ainsi que l'insuffisance et l'inadaptation des locaux et, parfois, celles du matériel didactique.

---

# La Vie universitaire à Liège

---

## L'Université

### In memoriam : Olympe Gilbert

Le 26 août, la mort frappait le Professeur Olympe Gilbert au milieu d'une activité que les années n'avaient nullement ralentie et qui semblait bien ne pouvoir être arrêtée — comme ce fut le cas effectivement — qu'avec son dernier souffle.

En même temps que l'Université, la douloureuse nouvelle touchait profondément les habitants de la ville de Liège où le défunt ne comptait que des amis et où ses fonctions d'Echevin des Beaux-Arts et de l'Etat-civil l'avaient rendu aussi populaire que sympathique.

Si la Wallonie perdait en lui un citoyen d'élite, l'Université perdait un professeur dévoué qui, durant de longues années, avait assumé à la façon d'un véritable apostolat les charges qu'on lui avait confiées.

Né à Saint-Trond, le 7 juin 1874, Olympe Gilbert avait acquis le titre de docteur en philosophie et lettres à notre *Alma Mater*. Attiré très tôt par le monde des arts et des lettres, cette vocation le conduisit au journalisme où, à partir de 1899, il jouera un rôle très actif. Il mit tout son enthousiasme dans ce métier qu'il jugeait passionnant et auquel il resta attaché jusqu'en 1940 comme rédacteur en chef du journal *La Meuse*. Il eut ainsi l'occasion de révéler régulièrement à ses lecteurs les aspects multiples de son érudition, tant d'esthéticien que de critique d'art et de critique littéraire.

Les événements tragiques auxquels sa vie fut mêlée lui donnèrent, d'autre part, l'occasion de traduire son patriotisme ardent et c'est à la fois en chroniqueur fidèle et en citoyen frémissant qu'il rédige les quatre volumes de « Liège pendant la grande guerre ».

C'est en 1928 qu'il fut attaché à l'Université comme titulaire de la chaire d'histoire de l'art wallon, nouvellement créée. Le Professeur mit à défendre la cause d'un art qui avait été si longtemps méconnu la même ardeur qu'il avait apportée à toutes ses entreprises. Doué d'un esprit clair et subtil, d'une langue souple sachant traduire parfaitement les nuances de sa pensée, il apparut à ses élèves comme l'incarnation même de la cité à laquelle le destin l'avait uni par des liens indissolubles.

Appelé, en 1939, à siéger comme sénateur à la Haute Assemblée, son activité au Pays de Liège ne se ralentit pas pour la cause et l'on pourrait citer les plaquettes écrites, d'une plume toujours enthousiaste et alerte, sur le thème qui lui fut si cher de la grandeur de la Wallonie dans les temps

passés. Et ce sont alors des monographies d'artistes wallons, les notions sur les graveurs liégeois ou encore les synthèses qui portent les titres évocateurs de « Liège, Cité Ardente », « La chanson wallonne », « Les peintres liégeois », etc.

Mais si le Professeur Olympe Gilbert avait voué un véritable culte au passé, il n'en restait pas moins attentif aux choses du présent, sachant que l'un procède de l'autre et qu'en aucun cas la vie ne peut être faite de redites. Alors même que son admission à l'éméritat en 1946 aurait pu l'inciter à goûter d'un repos bien mérité, il veut davantage encore se vouer à toutes les œuvres auxquelles il avait prêté son concours, ou comme fondateur, ou comme président, ou comme administrateur, ou enfin comme membre et secrétaire. Il devient, de la sorte, le porte-paroles le plus écouté de ces sociétés visant le progrès et le bien-être de la capitale de la Wallonie.

En reconnaissance de ses services et de son dévouement au bien public, de nombreuses décorations lui avaient été octroyées. Il était Commandeur de la Légion d'Honneur.

Esprit à qui rien d'humain n'était étranger, grand érudit, grand patriote, le Professeur Gilbert a bien mérité de sa patrie.

S. COLLON-GEVAERT.

#### **In memoriam : Marcel Guillemin**

C'est à la fin des vacances universitaires que l'on apprenait avec stupeur et tristesse la mort de Marcel Guillemin, survenue à Bruxelles, le 27 août 1958. Il avait été ravi à la profonde affection des siens, au profond attachement de tous ceux qui l'ont connu et par suite apprécié, après une brève maladie que la plupart avaient ignorée.

Émérite depuis huit ans, il avait conservé une allure jeune, droite, alerte et souriante qui excluait même tout propos sur sa santé quand on avait le plaisir de le rencontrer. La surprise et la peine causées par sa mort ont été générales, car il avait fait partie de l'Université, et particulièrement de la Faculté des Sciences, comme d'une famille; pour ses élèves, il avait toujours été un père bon, juste, encourageant, un professeur enthousiaste et éclairé. Il avait la modestie des maîtres de grand'classe.

Né à Liège, le 3 mars 1880, Marcel Guillemin provenait d'une ancienne noblesse française émigrée en 1789. Des membres de cette famille trouvèrent à bien des reprises dans le professorat une activité naturelle et l'occasion de se dévouer à la jeunesse. Marcel Guillemin fut des leurs.

Il avait fait ses études moyennes au Collège Saint-Servais à Liège. Promu au grade d'ingénieur civil des Mines en 1903, il conquiert en 1905 le diplôme d'ingénieur électricien.

Dans l'entretemps, il s'est occupé un an, en 1904, des mines de Manganèse en Espagne, à Huelva.

Alors qu'il prépare un examen d'admission aux télégraphes, il est présenté par Laurent Legrand, alors répétiteur des cours de Graphostatique et de Géométrie descriptive professés par Léon de Locht.

Une place d'assistant de ces deux cours lui est proposée par les maîtres qui ont pu l'apprécier. La carrière universitaire de Marcel Guillemin débute en 1905. En 1907, il est répétiteur. En 1913, de Locht, frappé par la maladie, doit se faire remplacer par lui aux examens et aux cours. Cette suppléance dure jusqu'à la guerre. Pendant celle-ci, il mérite plusieurs distinctions civiques pour son activité au Comité national.

C'est le 15 décembre 1919 que Marcel Guillemin est nommé chargé de cours de Graphostatique aux Candidatures Ingénieurs et du cours de Géométrie descriptive à la section des Chimistes.

Il est promu en 1922 au rang de professeur ordinaire à la Faculté des Sciences.

Il reprend, en 1931, le cours de Géométrie descriptive à la section des mathématiques et en 1939, il succède à Laurent Legrand en enseignant cette science à toutes les sections d'ingénieurs.

Marcel Guillemin préparait ses cours avec un soin minutieux et avec une ponctualité exemplaire. Il aimait les épures claires, impeccables et bien équilibrées; cette perfection dans le dessin au tableau demande une étude de mise en place et de disposition à laquelle il se livrait régulièrement pour le plus grand profit de ses élèves. L'habitude du dessin, des méthodes graphiques et du calcul par le trait l'amène en 1925 à s'intéresser à la Nomographie. Il introduit à l'Université la sciences des Abaques et des Nomogrammes. Des leçons facultatives sont tout d'abord données dans ce domaine qui progressivement est incorporé dans le cadre de son enseignement et qui prolonge la statique graphique.

Devenu spécialiste de ces méthodes, il édite avec son collaborateur d'élite, Robert van Wynsberghe, un cours de Nomographie qu'il professera longtemps et qui a rendu grand service à plusieurs générations d'ingénieurs. Bien des fois, il redit à ses proches et à ses collègues le plaisir que l'on éprouve et le bénéfice que l'on découvre dans l'emploi de ces méthodes graphiques. Il fait école nouvelle dans cette science.

En Descriptive, il continue dans la ligne des de Locht et des Legrand; les travaux pratiques sont magnifiquement organisés. Il y fait équipe avec son autre collaborateur, Joseph van Ham, dessinateur exceptionnel, rompu à cette science qu'il a déjà vécue avec le Professeur Laurent Legrand.

Les publications de Marcel Guillemin sont nombreuses. Ce n'est pas mon propos ici d'en faire la nomenclature et l'analyse, mais on constate que toutes procèdent d'un esprit clairvoyant, consciencieux et scrupuleux. En plus de ses cours de Graphostatique, de Nomographie et de Géométrie descriptive pure et appliquée, tous publiés, on trouvera de multiples notes et mémoires parus notamment dans la *Revue Universelle des Mines*, dans le *Bulletin de l'Association des Elèves des Ecoles Spéciales* et dans les *Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège*. Ces études portent sur des problèmes délicats de la Géométrie descriptive, sur les propriétés de certaines surfaces géométriques, sur des questions de statique graphique et notamment sur les lignes d'influence qu'il introduit dans son enseignement à la suggestion de son collègue le Professeur Albert de Marneffe.

Secrétaire sortant du Conseil Académique, en 1950, Marcel Guillemain est admis à l'éméritat et l'on se souvient de l'ovation chaleureuse, enthousiaste et émouvante que lui firent, à la salle académique, les étudiants et tous les invités lors de la séance solennelle de rentrée.

Après son éméritat, membre assidu de la Société royale des Sciences de Liège, il est pendant l'année 1954 président de cette société à la gestion de laquelle il consacre son temps et son talent.

Homme charmant, unanimement aimé de ses élèves, il était en famille un époux, un père et un grand-père idéal. Ses loisirs étaient consacrés aux siens; il aimait la musique, la peinture et pratiquait la pêche à la truite avec un art consommé.

Si sa mort trop rapide a causé une grande peine dans les milieux universitaires, elle a été plus cruelle encore pour les siens. Qu'ils acceptent les condoléances émues des amis de l'Université et qu'ils veuillent bien trouver ici un témoignage de la grande affection que l'on portait à leur cher disparu.

A. PIRARD.

#### **In memoriam : Joseph Hamal-Nandrin**

L'annonce du décès de Joseph Hamal-Nandrin, survenue le 29 août dernier, causa un choc pénible et bien inattendu à tous ceux qui l'avaient rencontré peu de temps auparavant. Il accusait certes un peu de fatigue et il avait bien près de quatre-vingt-dix ans, mais qui pensait à son âge quand on l'entendait narrer avec sa vivacité habituelle et sa mémoire sans défaut, des souvenirs d'une carrière de préhistorien singulièrement bien remplie.

Préhistorien, Joseph Hamal-Nandrin le fut de la manière la plus complète, unissant l'étude des documents aux travaux sur le terrain, les recherches personnelles à un enseignement qu'il dispensait généreusement, non seulement à ses étudiants, mais aussi à tous les « amateurs » qui venaient chercher auprès de lui aide, renseignements et conseils.

La préhistoire est une science jeune, elle était encore fort loin d'avoir acquis droit de cité dans les universités belges quand Joseph Hamal-Nandrin commença à se passionner pour cette dernière née des sciences historiques. Intéressé d'abord par l'entomologie, membre fondateur du « Cercle des Entomologistes liégeois », c'est un hasard qui devait l'orienter vers la préhistoire. En juin 1903, lors d'un séjour chez son grand-père maternel, il vit, aux mains de ce dernier, un silex admirablement taillé trouvé au cours d'une partie de chasse à Lignières (Luxembourg). Il n'était pas, à ce moment, complètement étranger aux choses de la préhistoire dont parlaient volontiers les Professeurs Julien Fraipont et Léon Frédéricq avec lesquels il entretenait des relations suivies. Devinant l'intérêt du silex de Lignières, il rapporta à Liège ce document qui devait devenir le point de départ de la plus riche collection privée belge d'archéologie préhistorique. Ce fut alors qu'il entra en contact avec l'excellent préhisto-

rien liégeois, Marcel De Puydt. Peu après, il fit la connaissance de Jean Servais, aujourd'hui Conservateur honoraire des Musées Curtius et d'Ansembourg, auquel le liera une profonde amitié et qu'il associera à la plupart de ses travaux.

Bientôt au courant des faits essentiels, il commence à entreprendre des recherches. Apportant au service de l'archéologie préhistorique sa vive intelligence, de remarquables dons d'observateur, un esprit critique aigu et aussi ce sens de l'organisation si utile à tout archéologue militant, il ne tarde pas à faire des découvertes remarquables. La qualité de ses travaux révèle en lui un maître. Aussi, quand, pendant la guerre de 1914, l'Université étant fermée, un petit groupe de professeurs décide la création d'une Ecole libre d'Anthropologie, c'est tout naturellement à Joseph Hamal-Nandrin qu'ils s'adressent pour assumer la tâche d'enseigner l'archéologie préhistorique. Le 31 décembre 1925, il est chargé du premier cours d'archéologie préhistorique créé dans une université belge; c'est à ce moment un cours libre de l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie, annexé à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège; ce cours sera rendu facultatif le 3 janvier 1933. Dans l'intervalle, le 17 septembre 1928, la même matière est inscrite au programme du Doctorat en sciences anthropologiques de la Faculté des sciences de notre université.

Désormais, Joseph Hamal-Nandrin aura une double activité : celle de l'archéologue militant, celle de professeur; elles seront d'ailleurs étroitement unies car, avec une belle générosité et une parfaite compréhension des nécessités de l'enseignement, il associera toujours ses étudiants à ses recherches personnelles et à ses fouilles, donnant ainsi aux jeunes l'occasion d'acquérir cette connaissance pratique du terrain et des documents indispensable à tout vrai préhistorien. Sa magnifique collection, sa riche bibliothèque étaient ouvertes à tous les chercheurs. Il forme ainsi des générations de préhistoriens qui lui doivent, parmi bien d'autres choses, cette connaissance approfondie de l'outillage lithique sur laquelle il insistait avec juste raison et aussi cette prudence si nécessaire dans le domaine d'une science encore neuve où trop souvent l'imagination se donnait libre cours.

L'étendue de ses connaissances, la rectitude de son jugement le firent choisir pour participer aux travaux de commissions d'enquêtes chargées d'éclairer des questions discutées; c'est ainsi qu'il contribua à démasquer les trop fameux faux de Glozel.

A l'étranger — où il comptait de nombreux amis — Hamal-Nandrin était surtout connu comme fouilleur. Une activité de plus de cinquante années l'amena à explorer des gisements appartenant à presque toutes les époques de l'âge de la pierre représentées en Belgique. Il serait trop long de donner ici la liste exhaustive de ses belles découvertes <sup>(1)</sup>. Parmi les

---

(1) On trouvera l'énumération des principaux sites qu'il étudia et des indications sur l'essentiel de ses trouvailles dans la brochure que son élève et collaboratrice, Mme Christian OPHOVEN, a consacrée à « *Quarante années de préhistoire du Professeur Hamal-Nandrin* » (1943). Voir également le volume de « *Mélanges en hommage au Professeur Hamal-Nandrin* » publié dix ans plus tard par la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire.

plus importantes, signalons celles que lui valurent ses fouilles dans le gisement paléolithique moyen de Sainte-Walburge (Liège), dans les grottes de Martinrive, de Fond-de-Forêt, de Spy et de Juzaine-Bomal (cette dernière ayant livré une pièce exceptionnelle, un coléoptère en ivoire du paléolithique supérieur, est couramment désignée sous le nom de « grotte du Coléoptère »), dans les riches gisements du paléolithique supérieur et du mésolithique de la Campine (Lommel, Zonhoven, Zolder), dans les villages néolithiques de la Hesbaye, dans les ateliers de l'extraction et de la taille du silex de la région d'Aubel et de Rijckholt-Sainte-Gertrude (Limbourg hollandais). Seules, ses forces déclinantes le forcèrent à renoncer à ses fouilles mais, jusqu'au bout, il ne cessa de s'occuper activement de la science à laquelle il avait tant donné.

Membre de nombreuses sociétés savantes, titulaire de plusieurs distinctions honorifiques, sa perte est douloureusement ressentie par tous les préhistoriens, en particulier par ceux qui eurent la chance d'être de ses élèves.

Une pensée reste cependant, consolante : sa vie, en somme, fut heureuse. Il a toujours été entouré d'une famille, d'amis, de collaborateurs affectueux et dévoués ; il a eu la grande chance de trouver en Madame Hamal-Nandrin une compagne admirable, remarquablement compréhensive de toutes les servitudes qu'entraîne une carrière de préhistorien ; il a mené à bien les diverses tâches qu'il s'était assignées. Pendant plus de cinquante années, il a vaillamment tenu le flambeau qu'avait allumé autrefois, dans son cher pays de Liège, un des plus grands précurseurs de la recherche préhistorique, Philippe-Charles Schmerling qui, dès 1832, proclamait, en s'appuyant sur des observations méthodiques et précises, la contemporanéité de l'homme et des animaux disparus de la faune quaternaire. Et ce fut certes une des grandes joies de Joseph Hamal-Nandrin, qui avait connu les temps presque héroïques où la préhistoire était encore l'objet de tant de suspensions, de voir enfin reconnues par tous les grandes découvertes de cette science à laquelle il avait voué l'essentiel de sa magnifique et féconde activité.

Hélène DANTHINE.

#### Hôtes étrangers de l'Université

Mme Krystyna Pozaryska de la Polska Akademia Nauk et M. Wladyslaw Pozaryski, professeur à l'Université de Varsovie, ont séjourné, du 17 au 28 juillet 1958, aux Laboratoires de Géologie générale et de Paléontologie animale.

Ils ont étudié, sous la direction de MM. les Professeurs G. Ubaghs et L. Calembert, la stratigraphie et la paléontologie du Crétacé supérieur du Brabant, de la Hesbaye, du Pays de Herve et du Limbourg hollandais.

Le vendredi 29 août 1958, un groupe composé de professeurs et d'élèves de l'Ecole Polytechnique de Pise, section des électriciens, a été reçu à l'Institut du Val-Benoît par M. le Professeur E. Frenay et a visité les laboratoires de l'Institut du Génie Civil ainsi que le Centre national de Recherches métallurgiques.

Une délégation de professeurs et d'étudiants de l'Université de Turin, visitant les quatre Universités de notre pays, a été reçue, ce vendredi 26 septembre 1958, par M. le Professeur R. Demoulin, doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres, représentant Monsieur le Recteur, empêché.

Un thé fut offert, dans la Salle des Professeurs, en l'honneur des membres de cette délégation. Assistaient à cette cérémonie, Monsieur le Représentant de l'Ambassade d'Italie, Monsieur le Consul d'Italie, M. Albert Maquet, ancien élève de l'*Alma Mater* et Lecteur à l'Université de Turin ainsi que MM. Vivier, Horrent et quelques professeurs de la section de Philologie romane.

#### Lauréats d'un concours scientifique

MM. Jean-Marie Ghuysen, chef de travaux à la Faculté de Médecine et Louis Burnelle, docteur en sciences chimiques, bénéficiaires d'un mandat du Fonds National de la Recherche Scientifique, ont obtenu une bourse de recherche de la National Academy of Sciences. Ils se sont classés respectivement premier et deuxième pour l'octroi des trois bourses attribuées par cette institution à la Belgique pour l'année 1958.

#### Titulaire de la Chaire Francqui

A l'invitation de la Faculté des Sciences appliquées, M. J. C. Jungers, professeur à l'Université de Louvain, occupera la Chaire Francqui belge pendant l'année académique 1958-1959.

#### La Fondation de l'Université de Liège pour les Recherches scientifiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi

MM. Dubuisson, Recteur-Président de Fulréac, s'est rendu au Haut-Katanga du 15 août au 13 septembre.

Il a pris contact avec les délégués du Centre d'Etudes des Problèmes Sociaux Indigènes, pour la mise en place et l'organisation définitive du Centre de Mangombo, premier Centre de formation et d'action rurales créé par Fulréac au Congo.

M. Pétillon, Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi, et M. Cornélis, Gouverneur général, de passage à Elisabethville, ont tenu à lui exprimer leur particulière bienveillance vis-à-vis de l'action entreprise par l'Université de Liège au Katanga.

Le Recteur s'est longuement entretenu avec les différents chefs et chargés de mission Fulréac, qui poursuivent leurs travaux de sociologie, d'économie, de pédologie, de botanique et d'hydro-biologie à Elisabethville, au Centre de Mangombo et sur les bords du lac de Mwadingusha.

Les bâtiments de ce premier Centre sont en construction, ainsi que ceux de l'Ecole provinciale d'horticulture, qui y est annexée. Le début de fonctionnement du Centre est prévu pour avril 1959.

Les bases de nouvelles recherches pour la participation d'autres disciplines scientifiques à l'œuvre de Fulréac et pour la création de nouveaux Centres sont d'ores et déjà élaborées.



### **Programme de perfectionnement pour dirigeants d'entreprises**

En collaboration avec la Fondation Industrie-Université et l'Office belge pour l'accroissement de la productivité, l'Institut de Sociologie de l'Université organisera, au cours de l'année académique 1958-1959 un cycle de perfectionnement s'adressant aux chefs d'entreprise et à leurs collaborateurs immédiats qui partagent les responsabilités d'administration générale.

Le cycle permettra d'étudier en commun les problèmes que pose la gestion d'une entreprise dans un monde en pleine évolution technique, économique et sociale. Les discussions s'ordonneront autour des thèmes suivants : l'entreprise et l'expansion économique, les responsabilités sociales du chef d'entreprise, l'organisation de l'entreprise, la formation des dirigeants et des cadres. Elles seront introduites et nourries par des exposés de base, par l'étude de cas vécus d'entreprises belges et étrangères, par l'apport que chaque participant fera au groupe des leçons de sa propre expérience.

### **Nouveaux locaux universitaires**

Le Conseil d'Administration a décidé qu'il y avait lieu d'établir un pavillon préfabriqué, installé dans le parc du Val-Benoît, destiné à abriter un restaurant pour les étudiants du Val-Benoît.

Il a également décidé l'installation, sur le terrain libre à la partie postérieure de l'Institut de Pathologie, d'un pavillon provisoire pour le laboratoire d'analyses du Professeur Heusghem et la construction d'un laboratoire en matériaux préfabriqués, destiné à permettre une extension des services du Professeur Bouillenne.

### **Les résultats d'examens des sessions de juillet et septembre 1958 à l'Université de Liège**

Comme les années précédentes, on trouvera ci-dessous les données relatives aux résultats obtenus par les étudiants de l'Université de Liège aux examens des deux sessions de 1958.

On y compare d'abord, pour chaque session, le nombre des étudiants *inscrits aux diverses épreuves* et le nombre de ceux qui ont réussi ces épreuves, en indiquant parmi ces derniers ceux qui ont obtenu au moins une distinction.

On indique ensuite le nombre d'*inscriptions prises aux cours* et le nombre total des réussites en première ou deuxième session.

| Etudes conduisant à un diplôme délivré par :                 | 1 <sup>re</sup> session  |                     |                      | 2 <sup>e</sup> session   |                     |                      | Année académique       |                               |                |
|--|--------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|---------------------|----------------------|------------------------|-------------------------------|----------------|
|  | Inscriptions aux examens | Total des réussites | Réussites avec grade | Inscriptions aux examens | Total des réussites | Réussites avec grade | Inscriptions aux cours | Réussites pour les 2 sessions | % de réussites |
|  |                          |                     |                      |                          |                     |                      |                        |                               |                |
| <b>A. — Faculté de Philosophie et Lettres <sup>(1)</sup></b> |                          |                     |                      |                          |                     |                      |                        |                               |                |
| C. <sup>(2)</sup>  | 206                      | 47                  | 12                   | 105                      | 30                  | 4                    | 247                    | 77                            | 31             |
| 1 <sup>re</sup> ép.....                                      | 111                      | 35                  | 16                   | 76                       | 49                  | 2                    | 120                    | 84                            | 70             |
| 2 <sup>e</sup> ép.....                                       | 68                       | 46                  | 20                   | 24                       | 17                  | 3                    | 71                     | 63                            | 89             |
| L. <sup>(2)</sup>  | 39                       | 31                  | 20                   | 38                       | 35                  | 19                   | 79                     | 66                            | 84             |
| <b>B. — Faculté de Droit</b>                                 |                          |                     |                      |                          |                     |                      |                        |                               |                |
| <b>1. Droit et Notariat</b>                                  |                          |                     |                      |                          |                     |                      |                        |                               |                |
| C.   | 90                       | 27                  | 7                    | 44                       | 15                  | —                    | 94                     | 42                            | 45             |
| 1 <sup>re</sup> ép.....                                      | 76                       | 28                  | 7                    | 51                       | 18                  | —                    | 88                     | 46                            | 52             |
| 2 <sup>e</sup> ép.....                                       | 53                       | 16                  | 4                    | 39                       | 15                  | 3                    | 67                     | 31                            | 46             |
| D. <sup>(2)</sup>  | 57                       | 27                  | 9                    | 29                       | 17                  | 1                    | 62                     | 44                            | 71             |
| 1 <sup>re</sup> ép.....                                      | 41                       | 25                  | 10                   | 15                       | 14                  | —                    | 42                     | 39                            | 93             |
| 2 <sup>e</sup> ép.....                                       | 53                       | 12                  | —                    | 26                       | 8                   | —                    | 65                     | 20                            | 31             |
| 3 <sup>e</sup> ép.....                                       | 20                       | 9                   | 3                    | 13                       | 6                   | 1                    | 28                     | 15                            | 54             |
| 2. Sections de Sciences politiques et sociales               | 31                       | 22                  | 11                   | 13                       | 7                   | —                    | 60                     | 29                            | 48             |
| C.   | 13                       | 13                  | 6                    | 17                       | 10                  | 7                    | 39                     | 23                            | 59             |
| L.   |                          |                     |                      |                          |                     |                      |                        |                               |                |
| <b>C. — Faculté des Sciences <sup>(3)</sup></b>              |                          |                     |                      |                          |                     |                      |                        |                               |                |
| C.   | 234                      | 87                  | 34                   | 135                      | 44                  | 12                   | 285                    | 131                           | 46             |
| 1 <sup>re</sup> ép.....                                      | 125                      | 59                  | 23                   | 62                       | 35                  | 7                    | 137                    | 94                            | 69             |
| 2 <sup>e</sup> ép.....                                       | 100                      | 57                  | 25                   | 43                       | 33                  | 7                    | 106                    | 90                            | 85             |
| L.   | 31                       | 29                  | 26                   | 42                       | 42                  | 33                   | 75                     | 71                            | 95             |

D. — *Faculté de Médecine*

1. *Médecine et Science dentaire*

|                 |                         |     |    |    |     |    |   |     |     |    |
|-----------------|-------------------------|-----|----|----|-----|----|---|-----|-----|----|
| C.              | 1 <sup>re</sup> ép..... | 234 | 71 | 20 | 141 | 46 | 7 | 263 | 117 | 44 |
|                 | 2 <sup>e</sup> ép.....  | 134 | 62 | 14 | 66  | 19 | 2 | 143 | 81  | 57 |
|                 | 3 <sup>e</sup> ép.....  | 91  | 52 | 21 | 42  | 16 | 3 | 99  | 68  | 69 |
| D.              | 1 <sup>re</sup> ép..... | 99  | 68 | 24 | 23  | 16 | — | 104 | 84  | 81 |
|                 | 2 <sup>e</sup> ép.....  | 94  | 79 | 32 | 14  | 14 | — | 102 | 93  | 91 |
|                 | 3 <sup>e</sup> ép.....  | 94  | 79 | 36 | 15  | 13 | — | 98  | 92  | 94 |
|                 | 4 <sup>e</sup> ép.....  | 83  | 81 | 49 | 3   | 3  | — | 85  | 84  | 99 |
| 2. Pharmacie C. | 1 <sup>re</sup> ép..... | 76  | 18 | 1  | 47  | 10 | — | 76  | 28  | 73 |
|                 | 2 <sup>e</sup> ép.....  | 44  | 20 | 7  | 26  | 12 | 1 | 46  | 32  | 70 |
| Ph (2)          | 1 <sup>re</sup> ép..... | 42  | 18 | 4  | 21  | 12 | 1 | 44  | 30  | 69 |
|                 | 2 <sup>e</sup> ép.....  | 42  | 26 | 9  | 15  | 11 | — | 43  | 37  | 86 |
|                 | 3 <sup>e</sup> ép.....  | 27  | 25 | 11 | 7   | 6  | — | 32  | 31  | 97 |

E. — *Faculté des Sciences appliquées*

|         |                         |     |     |    |     |    |    |     |     |    |
|---------|-------------------------|-----|-----|----|-----|----|----|-----|-----|----|
| C.      | 1 <sup>re</sup> ép..... | 267 | 137 | 74 | 123 | 72 | 18 | 278 | 209 | 75 |
|         | 2 <sup>e</sup> ép.....  | 181 | 103 | 48 | 76  | 39 | 3  | 191 | 142 | 74 |
| Ing (2) | 1 <sup>re</sup> ép..... | 169 | 75  | 32 | 88  | 47 | 7  | 178 | 122 | 69 |
|         | 2 <sup>e</sup> ép.....  | 121 | 78  | 34 | 43  | 26 | 7  | 123 | 104 | 85 |
|         | 3 <sup>e</sup> ép.....  | 121 | 109 | 60 | 15  | 12 | 3  | 128 | 121 | 95 |

F. — *Institut Supérieur d' Histoire de l' Art et Archéologie*

|    |                         |    |    |   |   |   |   |    |    |     |
|----|-------------------------|----|----|---|---|---|---|----|----|-----|
| C. | 1 <sup>re</sup> ép..... | 11 | 6  | 2 | 6 | 4 | 2 | 17 | 10 | 59  |
|    | 2 <sup>e</sup> ép.....  | 11 | 11 | 3 | 1 | 1 | — | 14 | 12 | 86  |
| L. | 1 <sup>re</sup> ép..... | 3  | 3  | 1 | 2 | 2 | 1 | 5  | 5  | 100 |
|    | 2 <sup>e</sup> ép.....  | 2  | 2  | 2 | 2 | 2 | 2 | 8  | 4  | 50  |

G. — *Institut Supérieur d' Histoire et de Littératures Orientales*

|    |               |   |   |   |   |   |   |   |   |     |
|----|---------------|---|---|---|---|---|---|---|---|-----|
| L. | Ep. unique... | 1 | 1 | 1 | — | — | — | 1 | 1 | 100 |
|----|---------------|---|---|---|---|---|---|---|---|-----|

H. — *Institut Supérieur de Sciences Pédagogiques*

|    |                         |    |    |   |    |    |   |    |    |    |
|----|-------------------------|----|----|---|----|----|---|----|----|----|
| C. | 1 <sup>re</sup> ép..... | 30 | 12 | 4 | 16 | 7  | — | 37 | 19 | 51 |
|    | 2 <sup>e</sup> ép.....  | 21 | 11 | 4 | 13 | 8  | — | 24 | 19 | 79 |
| L. | 1 <sup>re</sup> ép..... | 17 | 13 | 9 | 4  | 2  | 1 | 21 | 15 | 71 |
|    | 2 <sup>e</sup> ép.....  | 4  | 4  | 4 | 14 | 12 | 7 | 22 | 16 | 73 |

| Etudes conduisant à un diplôme délivré par :                         | 1 <sup>re</sup> session  |                     |                      | 2 <sup>e</sup> session   |                     |                      | Année académique       |                               |                |
|--|--------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------|---------------------|----------------------|------------------------|-------------------------------|----------------|
|  | Inscriptions aux examens | Total des réussites | Réussites avec grade | Inscriptions aux examens | Total des réussites | Réussites avec grade | Inscriptions aux cours | Réussites pour les 2 sessions | % de réussites |
|  |                          |                     |                      |                          |                     |                      |                        |                               |                |
| <b>I. — Ecole Supérieure de Sciences Commerciales et Economiques</b> |                          |                     |                      |                          |                     |                      |                        |                               |                |
| C.   | 87                       | 26                  | 13                   | 43                       | 15                  | 2                    | 104                    | 41                            | 39             |
| 1 <sup>re</sup> ép.....  |                          |                     |                      |                          |                     |                      |                        |                               |                |
| 2 <sup>e</sup> ép.....   | 64                       | 37                  | 19                   | 27                       | 14                  | —                    | 66                     | 51                            | 77             |
| L.   | 61                       | 26                  | 6                    | 35                       | 22                  | 5                    | 71                     | 48                            | 68             |
| 1 <sup>re</sup> ép.....  |                          |                     |                      |                          |                     |                      |                        |                               |                |
| 2 <sup>e</sup> ép.....   | 38                       | 17                  | 6                    | 32                       | 20                  | 6                    | 58                     | 37                            | 64             |
| <b>J. — Institut Supérieur d'Education Physique</b>                  |                          |                     |                      |                          |                     |                      |                        |                               |                |
| C.   | 36                       | 7                   | 4                    | 23                       | 4                   | —                    | 38                     | 11                            | 29             |
| 1 <sup>re</sup> ép.....  |                          |                     |                      |                          |                     |                      |                        |                               |                |
| 2 <sup>e</sup> ép.....   | 19                       | 4                   | —                    | 14                       | 4                   | —                    | 20                     | 8                             | 40             |
| L.   | 9                        | 3                   | —                    | 6                        | 5                   | 2                    | 9                      | 8                             | 89             |
| 1 <sup>re</sup> ép.....  |                          |                     |                      |                          |                     |                      |                        |                               |                |
| 2 <sup>e</sup> ép.....   | 8                        | 8                   | 5                    | 1                        | —                   | —                    | 9                      | 8                             | 89             |

(1) Il s'agit des sections de philosophie, d'histoire, de philologie classique, romane et germanique.  
 (2) C. = candidature; L. = licence; D. = doctorat; Ph. = grade de pharmacien; Ing. = grade d'ingénieur.  
 (3) Il s'agit des sections de sciences mathématiques, physiques, chimiques, géologiques et minéralogiques, géographiques et biologiques.  
 (4) Il s'agit des licences en sciences pédagogiques et en orientation et sélection professionnelles.

## Les Facultés

### FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

#### Décès

M. O. Gilbert, chargé de cours émérite, est décédé le 25 août 1958.

#### Distinctions

M. P. Devaux, professeur ordinaire, a été désigné par l'Université de Londres pour occuper la Chaire belge pendant l'année académique 1958-1959.

M. J. Paulus, professeur ordinaire, a été élu président de la Société belge de Gérontologie.

#### Mission

M. L. E. Halkin, professeur ordinaire, a présenté le rapport de clôture au premier Congrès d'Histoire de la Résistance européenne, réuni en septembre à Bruxelles.

#### Institut supérieur d'Histoire de l'Art et Archéologie

Mlle H. Danthine, professeur, a été élue comme représentant de la Belgique au Conseil permanent de l'Union internationale des Sciences préhistoriques et protohistoriques.

M. L. Lacroix, professeur, a participé au VII<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie classique, qui s'est tenu à Rome et à Naples du 6 au 13 septembre 1958. Il y a présenté une communication.

Mme S. Clercx-Lejeune, chargée de cours, a organisé au Domaine provincial de Wégimont le IV<sup>e</sup> Colloque d'Ethnomusicologie, du 7 au 13 septembre.

Elle a d'autre part organisé, du 13 au 20 septembre, le deuxième Festival de musique et de théâtre de Liège intitulé « Les nuits de septembre » et qui avait pour thème : dix siècles de création française.

### FACULTÉ DE DROIT

#### Distinctions

M. F. Dehousse, professeur ordinaire, a été nommé Grand Officier de l'Ordre du Mérite de la République italienne.

Il a été appelé en qualité de membre de la Commission de trois juristes chargée d'étudier les problèmes juridiques soulevés par le plan Delta.

M. L. Moureau, professeur ordinaire, s'est vu conférer le titre de Chevalier de la Légion d'Honneur.

#### Mission

M. A. Buttgenbach, professeur ordinaire, a été appelé par l'Université du Caire à occuper la chaire de Droit administratif pendant l'année académique 1958-1959.

### Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques

M. J. Léonard-Etienne, licencié en sciences économiques, licencié en sciences commerciales et financières, a obtenu une bourse Fulbright pour l'année académique 1958-1959.

Mlle S. Clemhout, licencié en sciences économiques, a obtenu une bourse d'études à l'Institute of Technology du Massachussets.

Mlle M. Pilawski a obtenu une bourse d'études à l'Institut d'études européennes de Turin.

### FACULTÉ DES SCIENCES

#### Décès

M. M. Guillemain, professeur émérite, est décédé le 27 août 1958.

M. J. Hamal-Nandrin, chargé de cours émérite, est décédé le 29 août 1958.

#### Nominations

M. P. Bourguignon, docteur en sciences géologiques et minéralogiques, chef de travaux, est définitivement confirmé dans ses fonctions à partir du premier octobre 1958.

M. H. Breny, agrégé de l'enseignement supérieur, assistant, a été nommé chef de travaux pour un premier terme de deux ans à partir du premier juin.

M. F. Camps, assistant, est nommé chef de travaux pour un premier terme de deux ans à partir du premier mai.

M. J. Ramaut, docteur en sciences botaniques, chef de travaux intérimaire, est nommé chef de travaux pour un terme de deux ans prenant cours le premier novembre 1957.

#### Distinctions

M. P. Swings, professeur ordinaire, s'est vu décerner la plus haute récompense de la Société astronomique de France : le Prix Janssen.

M. J. Govaerts, maître de conférences, a obtenu le Prix du « Pruthivi Trust » 1957 (Indes), pour ses travaux sur l'état physico-chimique du phosphore dans le plasma.

En même temps, il a reçu le titre de Dean of Philosophy et a été nommé membre exécutif du Comité du Prix Pruthivi Trust.

M. Govaerts a, d'autre part, été appelé à faire partie du Comité consultatif de chimie du Centre d'étude de l'énergie nucléaire à Mol.

#### Voyages et missions

M. P. Swings, professeur ordinaire, a été nommé « Research associate of the Carnegie institution of Washington » pour 1959. Il se rendra aux observatoires des Monts Wilson et Palomar.

MM. P. Swings, professeur ordinaire; P. Ledoux, chargé de cours; J. Humblet, agrégé et L. Houziaux, assistant, ont participé à l'Assemblée générale de l'Union astronomique internationale, qui a eu lieu à Moscou en août.

M. G. Hamoir, agrégé près la Faculté, a donné au cours de son séjour en Australie des conférences à l'Institut de Biochimie de l'Université de Sydney, à l'Institut de Physiologie de l'Université de Brisbane et aux laboratoires centraux de la Division of food preservation du Commonwealth scientific and industrial Organization à Homebush.

#### Hôtes étrangers

M. H. N. Andrews, professeur de Morphologie et de Paléontologie à l'Université de Washington à St-Louis, a séjourné de juin à fin septembre au laboratoire de Paléontologie végétale de l'Université de Liège.

M. T. Tanioka, chargé de cours de géographie à l'Université de Kyoto (Japon), a été l'hôte du Séminaire de Géographie du 22 au 27 septembre.

Son objectif était de se familiariser avec les méthodes de la géographie appliquée telles qu'elles ont été inaugurées et qu'elles sont pratiquées au Séminaire de Géographie de l'Université de Liège.

### FACULTÉ DE MÉDECINE

#### Décès

M. R. Bastin, chef de travaux, est décédé le 18 septembre.

#### Nominations

M. Y. Bounameaux, assistant, a été nommé chef de travaux pour un premier terme de deux ans prenant cours le premier mai.

M. J. M. Ghuysen, agrégé de l'enseignement supérieur, assistant, a été nommé chef de travaux pour un premier terme de deux ans à dater du premier mars.

M. C. Jeuniaux, docteur en sciences zoologiques, a été nommé chef de travaux pour un premier terme de deux ans prenant cours le premier juin.

M. G. Lepage, chef de travaux, est maintenu dans ses fonctions pour un nouveau terme d'un an.

#### Démission honorable

M. A. Hervé, chef de travaux, a obtenu, sur sa demande, démission honorable de ses fonctions à partir du 31 mai. Il est autorisé à porter le titre honorifique de ses fonctions.

#### Distinctions

M. M. Florin, professeur ordinaire, a été nommé membre du Comité d'honneur du XXXI<sup>e</sup> Congrès international de Chimie industrielle qui s'est réuni à Liège du 7 au 20 septembre.

M. Z. M. Bacq, professeur ordinaire, a été nommé membre étranger de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S.

M. F. Vandervael, professeur ordinaire, a été élu président, pour les deux prochaines années, du Bureau international d'Anthropologie différentielle.

### Voyages et missions

M. J. Roskam, professeur ordinaire, a présenté un rapport au VII<sup>e</sup> Congrès de la Société internationale de la Transfusion sanguine qui s'est tenu à Rome du 3 au 6 septembre.

Il a fait une communication au VII<sup>e</sup> Congrès international d'Hématologie qui a eu lieu du 7 au 13 septembre, à Rome également.

De retour en Belgique, M. Roskam a participé aux travaux du III<sup>e</sup> Congrès mondial de Cardiologie.

M. M. Florkin, professeur ordinaire, a présidé le Conseil de l'Union internationale de Biochimie à Vienne, en septembre. Il a présenté, dans la même ville, au cours du IV<sup>e</sup> Congrès international de Biochimie, un rapport dans le cadre d'un des colloques scientifiques du Congrès.

Il a pris part, à Paris, à l'Assemblée générale du conseil des Organisations internationales de Sciences médicales (C.I.O.M.S.) et, à Bruxelles, à la première réunion du Comité de rédaction de la *Revue des universités européennes*.

Il a, par ailleurs, été désigné comme membre de l'Executive board du Conseil international des Unions scientifiques (I. C. S. U.); membre du Committee on space research (C. O. S. P. A. R.) de l'I. C. S. U. et délégué du gouvernement belge à la X<sup>e</sup> Conférence générale de l'Unesco, à Paris.

M. F. Vandervael, professeur ordinaire, a présidé le V<sup>e</sup> Congrès du Bureau international d'Anthropologie différentielle qui s'est tenu à Amsterdam du 21 au 25 septembre.

M. F. Orban, professeur extraordinaire, a assisté, du 10 au 14 juillet, au Congrès de Chirurgie cardio-vasculaire; il y a présenté une communication.

M. P. Desaive, professeur extraordinaire, a assisté, en juillet, à une réunion de la Commission de contrôle du cancer qui s'est tenue à Londres, au sein de l'Union internationale contre le cancer.

Il a participé à un symposium sur le cobalt radio-actif en thérapeutique, à Villejuif.

M. Desaive a enfin présenté une communication au Congrès international de Cancérologie, réuni à Londres en juillet.

M. P. Fredericq, chargé de cours, a été invité à participer au II<sup>e</sup> Colloque international du Bactériophage qui s'est tenu du 28 juillet au 2 août au Centre culturel international de l'Unesco à Royaumont, près de Paris.

Il a été invité, d'autre part, à participer au symposium sur la Génétique bactérienne, du 4 au 9 août à Stockholm, dans le cadre du VII<sup>e</sup> Congrès international de Microbiologie.

M. R. Eisenring, chargé de cours, a assisté, fin septembre, aux cours de perfectionnement organisés à Aarau par la Société suisse d'Odontologie.



M. G. Neujean, chargé de cours, a assuré la présidence du Comité international de Recherches sur les Trypanosomiasés, réuni à Bruxelles du 25 au 31 août.

Mme L. Ruyters, chef de travaux, a été chargée de représenter l'Université au V<sup>e</sup> Congrès international de Médecine interne à Philadelphie.

Elle a pris part également au III<sup>e</sup> Congrès mondial de Gastro-entérologie à Washington et a effectué ensuite un voyage d'études à travers les Etats-Unis, visitant notamment les principaux centres de Gastro-entérologie.

M. J. Closon, chef de travaux, a présenté une communication au IV<sup>e</sup> Congrès international de Biochimie, en septembre, à Vienne.

M. J. Brumagne, assistant, s'est rendu en Angleterre du 17 au 25 septembre afin de se joindre à un « Study tour » organisé par le « Central council for the care of cripples ».

#### Symposium sur le traitement du goitre

A l'initiative de M. le Professeur L. Brull et sous les auspices de la Commission administrative du Patrimoine, un symposium international sur le traitement du goitre toxique par l'iode radio-actif a eu lieu à Liège du 28 au 30 août.

Il a vu la participation de spécialistes des Etats-Unis, de France, de Finlande, de Grande-Bretagne, de Suède et de Belgique.

Toutes les questions qui ont trait aux indications et aux résultats proches et lointains du traitement de ces goîtres ont fait l'objet d'importantes discussions, publiées dans la *Revue médicale de Liège*.

#### Symposium international sur le glaucome

Un symposium sur le glaucome organisé par le Professeur R. Weekers, sous les auspices de la Commission administrative du Patrimoine, a eu lieu à Liège du 2 au 6 septembre. Les réunions se sont tenues au Palais des Congrès sous la présidence du Professeur H. Goldmann, de Berne. Elles groupaient 24 participants américains, anglais, français, allemands, suédois, suisses et belges.

Les deux premières journées ont été consacrées à l'étude des facteurs régissant l'ophtalmotonus physiologique : sécrétion et élimination de l'humeur aqueuse.

La troisième journée a été réservée à la genèse des déficits fonctionnels dans l'œil hypertendu, la quatrième enfin à la standardisation des méthodes de dépistage du glaucome débutant dans une population apparemment saine.

Une première réunion analogue avait eu lieu au Canada en 1954. En l'espace de quatre ans, certains problèmes ont été résolus, mais de nombreux autres, d'une extrême complexité, se sont posés. Beaucoup de ces problèmes ont une importance pratique immédiate pour le diagnostic et le traitement des glaucomes.

### Cours libres

M. A. Reginster, agrégé, maître de conférences, a donné un cours de cinq leçons avec démonstrations cliniques sur « Les scléroses pulmonaires ».

M. A. Nizet, agrégé, maître de conférences, a donné un cours de cinq leçons avec démonstrations cliniques, sur le sujet « Maladies du sang et glandes endocrines ».

M. J. Hugues, agrégé, maître de conférences, a été chargé de donner un cours libre sur « Les maladies hémorragiques ».

M. E. H. Betz, agrégé, maître de conférences, a également donné un cours de cinq leçons intitulé « Etiologie des cancers humains ».

M. H. Van Cauwenberghe, agrégé, maître de conférences, a donné un cours libre de cinq leçons sur « Les rhumatismes inflammatoires ».

### XI<sup>es</sup> Journées médicales postuniversitaires

Les XI<sup>e</sup> Journées médicales liégeoises d'enseignement postuniversitaire, organisées conjointement par la Faculté de Médecine et l'Association des Médecins sortis de l'Université de Liège, se sont tenues les 6, 7 et 8 juin 1958.

Outre les leçons consacrées à des sujets d'actualité, deux thèmes principaux avaient été choisis : « La médication anticoagulante dans les maladies cardio-vasculaires » et « Diagnostic et indications opératoires des cardiopathies ».

Les organisateurs avaient pensé qu'il importait, en présence des nouvelles et des articles parus dans la grande presse d'information, d'éclairer le corps médical tout entier sur les réalisations et les possibilités de notre hôpital universitaire dans le diagnostic et le traitement des cardiopathies congénitales et acquises.

Comme les années précédentes, la partie récréative n'était pas perdue de vue. Le vendredi soir, l'A. M. Lg. invitait tous les participants et leur famille à une soirée intime avec projection d'un documentaire et, le lendemain, les membres de l'A. M. Lg. se retrouvaient nombreux dans les salons de l'A. I. Lg. pour le banquet annuel, dans une ambiance de bonne camaraderie et de franche gaieté.

### Institut supérieur d'Education physique

M. C. Liebecq, professeur, a présenté un rapport au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui s'est tenu en juillet à Namur.

Il a, par ailleurs, participé au Congrès international de Biochimie, à Vienne, en septembre.

### FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

#### Nomination

M. L. Delvaux, chef de travaux, a été définitivement confirmé dans ses fonctions.

### Distinctions

M. M. Legraye, professeur ordinaire, a été nommé président de la Commission internationale de Nomenclature du Comité international de Pétrologie des charbons.

Après avoir occupé pendant 25 ans les fonctions de secrétaire général de la Société géologique de Belgique, M. Legraye a résigné ces fonctions et a été nommé secrétaire général honoraire, membre à vie du Conseil.

Il a, en outre, été élu premier vice-président de la Société géologique de Belgique pour l'année 1958-1959.

M. L. Calembert, professeur ordinaire, a été nommé membre associé de l'Académie royale des Sciences coloniales.

M. H. Louis, professeur ordinaire, a été nommé membre du Conseil d'administration de l'Institut pour la recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture, pour une période de cinq ans.

### Voyages et missions

MM. F. Campus et H. Louis, professeurs ordinaires, ont organisé à Liège, du 2 au 5 juillet, un symposium sur les armatures spéciales des ouvrages en béton armé et sur les armatures des constructions précontraintes.

M. M. Legraye a présidé à Heerlen (Pays-Bas) une session du Comité international de Pétrologie des charbons.

M. E. Frenay, professeur ordinaire, doyen de la Faculté, et M. R. Collée, chef de travaux, ont assisté au Congrès scientifique international sur l'énergie nucléaire qui s'est tenu à Genève du 31 août au 13 septembre. M. Collée y a présenté une communication.

M. Ch. Massonnet, professeur ordinaire, a été invité à présenter une communication au congrès conjoint de la Société américaine des ingénieurs civils et de l'Association internationale des ponts et charpentes, en octobre à New-York.

MM. E. Bodart, professeur ordinaire; J. Simonet, répétiteur et L. Czapllicki, assistant, ont assisté à la VIII<sup>e</sup> réunion du Collège international pour l'étude scientifique des techniques de production mécanique, qui s'est tenue en Angleterre du 1<sup>er</sup> au 6 septembre. Des communications ont été présentées par MM. Simonet et Czapllicki.

M. L. Calembert, professeur ordinaire, a accompli une mission géologique et minière dans la meseta marocaine.

Il a étudié, par ailleurs, le Précambrien de la Suède centrale.

Enfin, M. Calembert a pris part au congrès de l'Association internationale des Hydrogéologues qui s'est réuni à Liège en juillet et y a présenté une communication.

M. L. Leloup, professeur ordinaire, a participé en qualité de vice-président aux travaux du groupe V du XXXI<sup>e</sup> Congrès de Chimie industrielle, qui s'est tenu à Liège en septembre.

M. J. Frenkiel, chargé de cours, a été désigné pour représenter la Belgique aux journées d'Electroacoustique qui ont eu lieu à Stockholm du 8 au 12 juillet. Il y a présenté un rapport.

M. K. Gamski, agrégé, a participé, en septembre, au III<sup>e</sup> Congrès international de Rhéologie qui s'est tenu à Bad Oeynhausen et y a présenté une communication.

M. J. Pirenne, agrégé, a été appelé par l'Université de Lausanne à donner un enseignement, pendant l'année académique 1958-1959, aux étudiants se préparant aux examens de physicien.

M. L. Delvaux, chef de travaux, a pris part au XXXI<sup>e</sup> Congrès international de Chimie industrielle qui s'est tenu à Liège du 7 au 12 septembre; il y a présenté une communication.

Il a, par ailleurs, effectué un séjour à l'Institut français du Pétrole, à Rueil, du 23 septembre au 3 octobre.

M. J. Swinnen, assistant, a accompli une mission géologique en France, pour l'étude de la bordure sous-cévenole.

### Symposium international

A l'initiative de l'Informal study Group on Heating and Ventilating, un symposium sur les méthodes d'investigation pour la détermination de l'émission calorifique des corps de chauffe a été organisé par M. le Professeur G. Burnay, les 26 et 27 septembre 1958, à l'Institut du Val-Benoît.

Au nom de Monsieur le Recteur empêché, M. le Professeur J. Roskam a reçu les participants à ce Congrès dans la Salle des Professeurs où un porto fut offert en leur honneur.

Parmi les personnalités étrangères, on notait la présence de MM. les Professeurs Schmidt, recteur de la Technisch Hochschule de Munich; Rongé, directeur du Laboratoire Climato-Physiologique de l'Université d'Upsala en Suède; Raiss, professeur à l'Université de Berlin; Cadiergues, directeur du Comité scientifique et technique de l'Industrie du chauffage français; Billington, directeur du heating and ventilating Research Council, ainsi que de nombreux délégués français et danois.

## Bibliothèque

### Un cabinet de lecture à l'Institut de Mathématiques

Il a été constitué, à l'Institut de Mathématiques, un cabinet de lecture comprenant des périodiques de mathématiques et, éventuellement, d'autres collections relevant de la même discipline. Le Conseil d'Administration a approuvé un règlement relatif au fonctionnement de ce cabinet de lecture.

Les membres du personnel enseignant de l'Université, les membres du personnel des Services de Mathématiques, ainsi que les étudiants de la licence, pourront consulter, sans aucune formalité, les ouvrages déposés au cabinet de lecture.

Toute autre personne aura également accès au cabinet de lecture, sur recommandation écrite d'un Professeur ou du Bibliothécaire en Chef.

# La Vie universitaire en Belgique

## Université de Bruxelles

**Décès.** — M. André Ombredane, professeur de psychologie, est décédé à Suresnes le 19 septembre.

C'est en 1948 que l'Université de Bruxelles fit appel au Professeur Ombredane et lui confia les nombreux cours rattachés à l'enseignement de la psychologie. Il était président de l'Ecole des sciences de l'éducation, dirigeait des séminaires et des laboratoires et assumait la direction du Centre de « Guidance » depuis sa fondation en 1955. Le Professeur Ombredane était l'auteur de publications très remarquées, notamment dans les domaines de la pathologie du langage, de l'étude psychologique du travail et de la psychologie des Africains.

**Enseignement nouveau.** — L'Université a décidé de créer un cycle de cours conférant un certificat d'aptitude à l'enseignement de la morale. Ces études ont été conçues à l'intention des porteurs d'un diplôme de licence en philosophie et lettres de l'une ou l'autre section.

Réparties sur deux années, elles comportent des approfondissements en philosophie, sociologie, psychologie et droit appliqué à la morale, textes et séminaires appropriés à la morale. Le cycle d'enseignement entrera en vigueur dès l'année académique 1958-1959.

**Manifestations.** — Le jeudi 4 septembre, jour anniversaire de la libération, a eu lieu une cérémonie d'hommage aux universitaires tombés pour la libération du pays et la défense de l'idéal de libre-examen. M. F. Leblanc, vice-président administrateur de l'Université, a déposé des fleurs au pied du mémorial. Ensuite, accompagné des représentants des étudiants, il s'est rendu au Tir national pour y fleurir les tombes des universitaires exécutés pendant l'occupation.

L'Université a organisé, les 10, 11 et 12 septembre, des « Journées de biologie végétale » qui ont réuni des savants et des chercheurs de nombreux pays. La séance inaugurale a été consacrée à la commémoration de Léo Errera, et s'est déroulée dans la salle de lecture de la bibliothèque sous la présidence de M. Cox, recteur honoraire, et en présence de nombreuses personnalités du monde scientifique et politique.

Au cours de cette manifestation prirent successivement la parole M. Hauman, de l'Académie royale de Belgique; M. Martens, professeur à l'Université de Louvain; M. Bouillenne, professeur à l'Université de Liège; M. Van Oye, professeur à l'Université de Gand et M. Chouard, professeur à la Sorbonne.

Une exposition comportant notamment les œuvres complètes, les instruments de travail et des objets familiers de Léo Errera, a été inaugurée à cette occasion.

**Personalia.** — M. H. Janne, recteur de l'Université, a effectué, en juillet et août, un voyage d'études aux Etats-Unis. Il était invité par le Département d'Etat et le Conseil américain de l'Education à visiter une série d'Universités, de centres de recherches et d'institutions scientifiques dans l'ensemble du pays.

M. J. Baugniet, recteur honoraire de l'Université, a reçu, au cours d'un récent voyage au Canada, le diplôme et les insignes de docteur en droit *honoris causa* de l'Université Mac Gill à Montréal. En sa qualité de Président de l'Association internationale des Universités, il a assisté à la Conférence des Universités du British Commonwealth, à Montréal, au début de septembre. Les 9, 10 et 11 septembre, il a présidé la réunion du Conseil d'administration de l'Association internationale des Universités.

M. E. J. Bigwood, prorecteur, a assisté aux réunions des représentants des Universités, en septembre, au Canada et au Nouveau-Mexique, en sa qualité de président de l'Union des Universités européennes. Auparavant, M. Bigwood s'était rendu, le 1<sup>er</sup> septembre, à Vienne, pour y assister au IV<sup>e</sup> Congrès international de Biochimie.

MM. M. Barzin, recteur honoraire; Perelman, Lameere, Devaux et Mme Goedert-Croissant, professeurs, ont participé au XII<sup>e</sup> Congrès international de Philosophie, du 12 au 18 septembre, à Venise. M. Perelman y a présenté un rapport sur le sujet : « Logique, langage et communication »

M. le Professeur Abel, directeur des Centres de l'Orient moderne et du Monde musulman contemporain, directeur de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves, a accompli, en juillet et août, une mission au Maniéma dans le but de préparer un travail d'ensemble sur la sociologie des islamisés et musulmans du Maniéma.

M. H. Zocher, ancien professeur de chimie physique à l'Ecole polytechnique de Prague, a été reçu le 3 juillet par la Faculté des Sciences. Il y a présenté une conférence sur « Les asymétries structurelles et cinétiques ».

## Université de Louvain

**Décès.** — Le Chanoine Fernand Renoirte, secrétaire de l'Institut supérieur de Philosophie, est décédé inopinément à Zermatt, en Suisse, le 1<sup>er</sup> septembre.

Au cours de ce trimestre, l'Université a eu à déplorer également le décès de M. Edouard Dory, fondateur de l'Institut de sciences actuarielles.

**Nominations.** — Le Rme Dom Capelle, Mgr. Ryckmans, MM. Veldeken et Simonart ont été admis à l'éméritat.

Ont été nommés professeurs : à la Faculté de Philosophie et Lettres : MM. E. Van't Dack, A. Reekmans et J. Ruwet; à la Faculté de Droit :

M. A. Lagasse; à la Faculté des Sciences : M. M. Van Meersche; à la Faculté de Médecine : MM. Ch. De Muyllder et J. Joossens.

Ont été nommés professeurs extraordinaires : à la Faculté de Philosophie et Lettres : M. G. Gillain; à la Faculté de Droit : M. C. Van Reepinghen; à la Faculté des Sciences : MM. G. Pepermans, P. Felix, A. Hormidas, C. De Beer et B. Fraeys de Veubeke; à la Faculté de Médecine : MM. F. Lavenne, A. Gyselen et J. Van de Walle; à la Faculté des Sciences économiques et sociales : MM. E. Delvaux et V. Leysen.

**Manifestations scientifiques.** — Du 16 au 20 août, la Fédération internationale des Universités catholiques a tenu sa IV<sup>e</sup> assemblée générale à Louvain et Bruxelles, sous la direction de son président, Mgr. van Waeyenbergh. Des représentants de 44 Universités s'y sont entretenus de « L'Université catholique et l'homme ».

Le Centre Dewulf-Mansion a organisé à Louvain et Bruxelles, du 20 août au 4 septembre un Congrès international de philosophie médiévale. Quelque trois cents participants ont entendu soixante communications, groupées autour du thème : « L'homme et sa destinée selon les penseurs médiévaux ». Il a été décidé de fonder une Société internationale pour l'étude de la philosophie médiévale, dont le bureau a provisoirement son siège à Louvain.

Un Colloque international de Logique s'est tenu à Louvain du 4 au 10 septembre, sous la présidence de M. le Professeur Feys. Il a réuni une centaine de participants de tous pays.

La Chaire Cardinal Mercier a été occupée cette année par le Professeur Max Müller, de Fribourg-en-Brigau, qui a traité d'« Expérience et histoire ».

**Enseignement nouveau.** — Une licence en sciences médicales a été organisée cette année pour encourager et préparer à la recherche scientifique. Elle est accessible aux porteurs du diplôme de candidat en sciences naturelles et médicales et comporte pour eux deux épreuves. Elle est aussi ouverte aux porteurs du diplôme de docteur en médecine; ceux-ci sont dispensés des matières sur lesquelles ils ont subi un examen au cours de leurs doctorats. Elle peut enfin être combinée avec les deux premiers doctorats en médecine.

**Rapports avec les Etats-Unis d'Amérique.** — Des pourparlers se poursuivent activement avec l'Université Fordham, à New-York, pour organiser l'envoi à Louvain des « juniors » américains. Ceux-ci, qui en sont à peu près au stade de la première candidature belge, feraient à Louvain une année complète qui leur tiendrait lieu de la troisième année de « College ». Lorsque cet accord sera définitif et que toutes les modalités en auront été arrêtées, on cherchera à l'étendre à d'autres Universités d'Outre-Atlantique.

## Université de Gand

**Doctorats honoris causa.** — Au cours d'une séance académique qui s'est déroulée le 23 septembre dans l'Aula de l'Université, le Sénateur américain J. William Fulbright s'est vu décerner le titre de Docteur en droit honoris causa.

M. C. Heymans, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine, titulaire du Prix Nobel, a été nommé Docteur honoris causa des Universités de de Santiago, de San Marcos à Lima, et de Columbia à Bogota.

**Admissions à l'éméritat.** — MM. F. De Backer et E. De Bruyne, professeurs ordinaires à la Faculté de Philosophie et Lettres, ont été admis à l'éméritat.

M. M. Orban, professeur ordinaire à la Faculté de Droit, a été admis à l'éméritat.

**Nominations.** — Ont été nommés professeurs ordinaires à la Faculté des Sciences appliquées MM. G. De Witte et M. Van Cauwenberghe, chargés de cours.

Ont été nommés chargés de cours : à la Faculté de Philosophie et Lettres, M. A. Verhulst; à la Faculté de Droit, M. W. Callewaert; à la Faculté des Sciences, MM. J. Hoste et S. Amelinckx; à la Faculté de Médecine, M. P. G. Janssens; à l'Institut supérieur d'Education physique, Mme E. De Cooman et M. J. Huble.

**Distinctions scientifiques.** — M. F. L. Ganshof, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, s'est vu décerner le Prix quinquennal des sciences historiques pour la période 1951-1955.

M. R. Guiette, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, a été appelé à occuper la Chaire Francqui au titre belge à l'Université de Louvain pour l'année académique 1958-1959.

**Manifestation universitaire.** — Le 26 septembre, en l'Aula de l'Université, une séance académique a marqué l'ouverture de la cinquième année d'activité des Séminaires de gestion des entreprises.

---

### Adhésion de la Belgique à l'A. I. I. S. U. P.

Le Secrétariat de l'Association internationale d'Information scolaire, universitaire et professionnelle, qui a son siège à Paris, annonce l'adhésion du Ministère de l'Instruction publique de Belgique comme membre de la nouvelle association.

C'est la section de l'Administration des Etudes, dirigée par M. Molitor, directeur général du Ministère, qui est chargée de suivre les activités de l'A. I. I. S. U. P.



### Congrès international des élèves ingénieurs

Du 4 au 9 août s'est tenu à Bruxelles, dans le cadre de l'Exposition universelle et internationale, un Congrès international des élèves ingénieurs qui a rencontré un succès considérable. Près de 1000 délégués de 40 pays y ont participé.

Les échanges de vues, très fructueux, ont donné lieu à un grand nombre de recommandations, parmi lesquelles nous relevons, relativement à la formation des ingénieurs :

- éviter une trop grande spécialisation dans les principaux diplômes de base;
- prévoir la possibilité d'une coopération des étudiants avec l'université pour l'organisation des cours et travaux pratiques;
- revoir le régime des examens pour éviter l'accumulation des matières en fin d'année et permettre un jugement mieux basé sur le travail d'ensemble de l'étudiant;
- supprimer la présentation en seconde session des matières réussies;
- valoriser les périodes de stage par une meilleure collaboration de l'industrie et de l'université;
- développer les séminaires de perfectionnement technique en associant à leur réalisation les universités, l'industrie et les organismes professionnels;
- développer les moyens d'information des étudiants sur les différentes carrières qui leur sont ouvertes;
- prévoir jusqu'à seize ans une formation générale permettant encore le choix de toutes directions.

### Dixième Conférence interuniversitaire de l'I. A. U. P. L.

L'Association internationale des Professeurs d'Université et Chargés de cours (I. A. U. P. L.) a organisé à Bruxelles, du 1<sup>er</sup> au 6 septembre, sa dixième Conférence internationale.

Outre les membres de l'Association et de ses sections locales, le personnel administratif des universités et tous les intéressés dans les questions d'enseignement universitaire pouvaient assister aux travaux.

Le but général de la Conférence, comme de toutes les activités de l'I. A. U. P. L., était de promouvoir le développement de la fraternité universitaire, par dessus les limites des facultés, entre les collègues des différents pays, et de discuter certains problèmes fondamentaux de la vie universitaire.

Sous la présidence du Professeur autrichien R. Kerschagl, cette dixième Conférence s'est spécialement attachée à l'étude des thèmes suivants :

- le rôle des universités dans la formation des spécialistes des carrières professionnelles et techniques et les relations des universités à cet égard avec d'autres institutions, techniques ou autres, d'enseignement supérieur;

— le recrutement du personnel universitaire en nombre suffisant pour faire face à l'expansion prévue des universités dans certains pays, et à la pénurie actuelle de personnel d'enseignement et de recherche dans d'autres; insistance sur la nécessité de maintenir un niveau adéquat dans la qualification professionnelle des professeurs et des chercheurs, ainsi que dans leur situation matérielle.

Diverses réceptions officielles, manifestations sociales et visites ont pris place dans le cadre de la Conférence.

## **II<sup>e</sup> Congrès international de Cybernétique**

Le deuxième Congrès international de Cybernétique s'est ouvert à Namur le 3 septembre, sous les auspices de l'Association internationale de Cybernétique.

Celle-ci, qui a son siège à Namur, édite désormais une revue trimestrielle intitulée « *Cybernetica* » et qui comporte, outre des articles à caractère scientifique, diverses chroniques relatives à la bibliographie de la Cybernétique et aux activités de l'Association internationale.

### **Un Institut international pour l'étude des problèmes humains du travail**

Au cours d'une séance académique qui a eu lieu à Jambes (Namur), le Conseil d'Administration de l'Institut international pour l'étude des problèmes humains du travail a été installé en présence de très nombreuses personnalités du monde diplomatique, scientifique, économique et social. C'est M. J. Fourmoy qui assume la présidence générale du nouvel Institut.

Un Comité provincial de promotion du travail s'était constitué à Jambes en 1947 et c'est à Jambes encore, à l'issue du premier Congrès international de la promotion du travail et des travailleurs, en 1957, que fut décidée la création du Centre mondial de la promotion du travail, devenu aujourd'hui l'Institut international pour l'étude des problèmes humains du travail.

La Section belge de l'Institut tiendra son deuxième congrès à Bruges en juin 1959. Il aura pour thème : « Travail, fatigue, repos, temps libre, loisirs, délassément ».

Quant au II<sup>e</sup> Congrès international, il se réunira à Namur en 1960.

# La Vie universitaire dans le Monde

## Un Institut européen d'administration des affaires

Avec le concours d'un certain nombre de grandes entreprises européennes et l'appui de divers organismes européens, la Chambre de Commerce de Paris a créé un Institut européen d'Administration des affaires qui ouvre ses portes en septembre 1958.

Au moment où se développe l'intégration économique de l'Europe, cette initiative répond à la préoccupation de former des futurs dirigeants et cadres supérieurs d'entreprises de grande envergure, conscients des problèmes posés par la création de marchés plus larges.

L'Institut est essentiellement une Ecole d'application ouverte, quelle que soit leur nationalité, aux diplômés d'universités, d'écoles d'ingénieurs, d'écoles d'enseignement supérieur économique et commercial. L'enseignement, donné indifféremment en français, anglais et allemand, porte sur les questions de vente et de distribution, de production, de financement, de contrôle et de comptabilité, de relations humaines et de gestion. Les cours dureront une année et absorberont la totalité du temps des élèves. Un diplôme sera décerné en fin d'année.

L'Institut est, par ailleurs, une école européenne et son programme fait une large place aux institutions communes, aux structures économiques et aux problèmes des autres pays, aux lois fiscales et sociales en Europe.

La communication et les échanges directs entre les élèves seront facilités par le régime de vie en commun qui prévoit même le logement collectif des étudiants. Ceux-ci pourront être au nombre d'environ 80 au départ, cet effectif devant s'accroître sensiblement par la suite.

## XXI<sup>e</sup> Conférence internationale de l'Instruction publique

La XXI<sup>e</sup> Conférence internationale de l'Instruction publique, convoquée conjointement par l'Unesco et le Bureau international d'Education, s'est réunie au Palais Wilson, à Genève, du 7 au 16 juillet.

Les travaux de la Conférence, à laquelle 71 États s'étaient fait représenter, ont été présidés par le Délégué de la Colombie, le Dr A. Nieto Caballero. Ils portaient essentiellement sur deux recommandations aux ministères de l'Instruction publique. La première concerne l'élaboration et la promulgation des programmes de l'enseignement primaire; la deuxième a trait aux possibilités d'accès à l'éducation dans les zones rurales.

Une partie des séances fut également consacrée à la discussion des

rapports des ministères de l'Instruction publique sur le mouvement éducatif en 1957-1958.

Le texte des recommandations de la Conférence a été communiqué officiellement à tous les gouvernements, avec prière de les mettre en pratique.

#### **Dotation Carnegie pour la paix**

En vue d'encourager en Europe l'étude des organisations internationales, d'aider les jeunes chercheurs à publier leurs travaux et, d'une manière générale, à mettre à la portée du public des écrits intéressants dans ce domaine, la Dotation Carnegie organise un concours annuel pour récompenser des ouvrages ayant trait à l'organisation internationale.

Le règlement peut être obtenu sur demande au Centre Européen de la Dotation Carnegie pour la Paix Internationale, 172, route de Ferney, Grand-Saconnex, Genève (Suisse).

## L'Université dans la presse et dans les livres

---

**Orientation professionnelle et Tutelle psycho-médico-sociale dans les écoles**, *Ministère de l'Instruction publique*, Bruxelles, 1959. — Ainsi que l'indique son sous-titre, cette brochure constitue un recueil des dispositions réglementaires et de la documentation relatives à l'orientation scolaire en Belgique.

Dans la première partie, on trouve tout d'abord clairement exposées les règles d'organisation et de fonctionnement actuellement en vigueur dans les offices d'orientation professionnelle, les centres psycho-médico-sociaux de l'Etat et les organismes analogues libres subventionnés. On y énumère ensuite les conditions imposées aux membres de leur personnel, l'organisation des études requises, le statut de ces fonctionnaires, ainsi que la constitution et les attributions du Conseil de l'orientation professionnelle.

La seconde partie de l'ouvrage s'ouvre sur un large historique de l'orientation professionnelle en Belgique. M. le Professeur Lobet, de l'Université de Liège, Président de l'Association internationale d'Orientation professionnelle, y rapporte notamment les résultats enregistrés au cours des dix premières années de fonctionnement. Une brève description des réalisations particulières et une importante bibliographie complètent la brochure.

Par son caractère complet, sa clarté, son actualité, cette plaquette fait honneur au Service central de l'Orientation professionnelle du Ministère de l'Instruction publique. Elle permet à tous ceux qu'intéressent les problèmes de l'orientation de la jeunesse — et ils sont nombreux — de faire immédiatement le point dans le dédale d'une organisation et d'une réglementation qui paraissent souvent confuses. On peut se procurer cette brochure en versant 30 fr. au C. C. P. 93.72 du Ministère de l'Instruction publique, Ventes de publications, Bruxelles.

**Informations universitaires et professionnelles internationales**, n° 8, juin 1958. — Ce numéro de l'organe de l'Association internationale d'Information scolaire, universitaire et professionnelle comporte notamment un article sur les réformes de l'enseignement en Suède. On pourra y trouver également une étude sur la situation de l'emploi des universitaires en Espagne.

Outre ces articles et les rubriques habituelles : activités de l'Association, nouvelles du monde de l'enseignement et du travail, aide sociale, il convient de réserver une place spéciale à un article intitulé « *das studium in Oester-*

reich ». Cette étude s'adresse tout spécialement aux étudiants connaissant la langue allemande et désireux d'effectuer ou de poursuivre des études en Autriche.

On peut rappeler à cette occasion que cette publication n'est pas destinée uniquement aux spécialistes de l'information universitaire et professionnelle mais bien au public lui-même, à tous ceux que les problèmes d'enseignement, d'emploi, d'orientation dans le monde intéressent.

**Les Sections et Nous : l'ingénieur chimiste**, *Technique et Humanisme*, 1958-1959, n° 1. — Un arrêté royal du 4 décembre 1957 a créé deux sous-sections dans les études conduisant au grade d'ingénieur civil chimiste. L'A. E. E. S., association des étudiants des écoles spéciales, a organisé une séance d'information consacrée à ces études et nous en trouvons le compte-rendu dans ce numéro de *Technique et Humanisme*.

Dans un exposé introductif, M. le Professeur J. Danze, doyen de la Faculté des Sciences appliquées, rappelle les motifs, d'ordre principalement technique, qui ont amené les autorités académiques à réclamer, il y a de nombreuses années déjà, une réforme des études d'ingénieur chimiste. Il expose les aptitudes respectives des ingénieurs civils chimistes des deux tendances nouvellement instaurées : chimie appliquée et génie chimique et signale les différences des programmes d'études.

Sous le titre « Etudes et aptitudes », M. le Professeur A. Gillet définit les notions d'ingénieur et de chimiste et constate que, dans ce domaine comme ailleurs, la spécialisation est devenue nécessaire. Néanmoins, l'Université doit se résigner à laisser à la vie pratique, après l'école, le soin d'assurer la formation humaine et sociale de l'ingénieur, chaque jour plus compliquée. Il souligne surtout l'importance de la pratique de la méthode expérimentale inductive pour résoudre les problèmes de chimie appliquée à l'industrie.

C'est encore M. Le Professeur Gillet qui, dans un autre exposé, aborde le problème des « Carrières, débouchés, industries » pour les ingénieurs chimistes. Il y passe en revue de nombreux secteurs d'activité largement ouverts aux chimistes universitaires. Sans le jeu des inconnues de l'économie, du commerce, voire de la politique, on pourrait affirmer que les possibilités sont vraiment illimitées. Les espoirs, estime M. Gillet, restent très grands. Et si les difficultés apparaissent à la hauteur des espoirs, c'est une raison nouvelle particulièrement puissante de faire appel à des ingénieurs chimistes très capables à cette occasion.

*Technique et Humanisme* annonce la publication, dans son prochain numéro, d'un article de M. le Professeur Leclerc et d'un autre de M. Baar, directeur de division à la Société belge de l'Azote. Ainsi sera complété un remarquable tour d'horizon documentaire relatif aux ingénieurs civils chimistes.

**La réforme des études de droit**, *Forces Vives*, juin-juillet-septembre 1958. — Notre bulletin précédent annonçait le lancement, par M. Michel, d'une enquête relative à la réforme des études de droit, dans le mensuel *Forces Vives* de mai.

Les deux numéros parus depuis lors rapportent les opinions de plusieurs

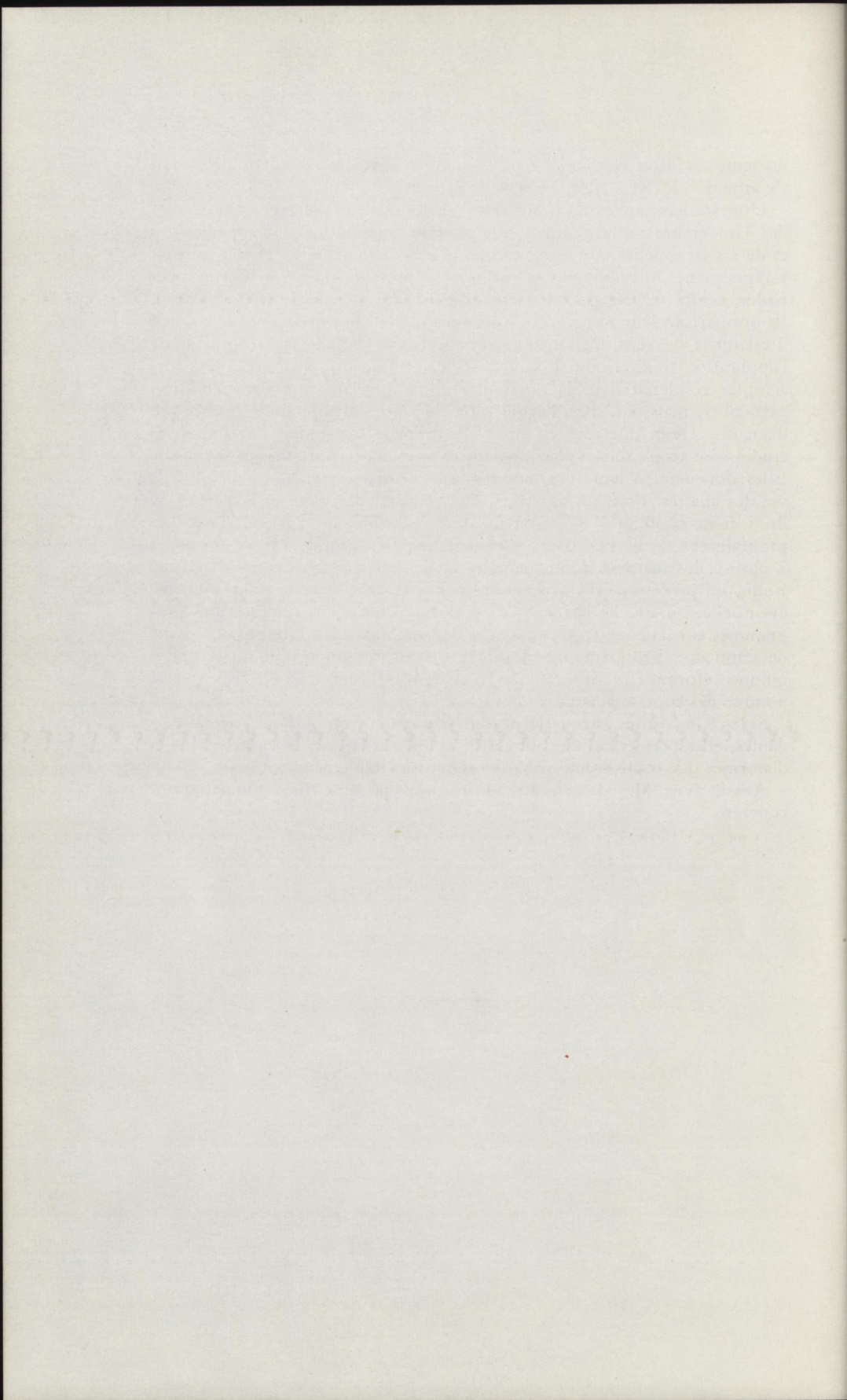
docteurs en droit remplissant des fonctions diverses. Ainsi qu'on devait s'y attendre, les avis sont souvent divergents.

L'un souhaite qu'avant toute réforme, les instituts de recherche sociale des Universités entreprennent une analyse scientifique de la profession et de ses débouchés. Un autre estime que la crise actuelle est due surtout à l'ignorance du public sur la réalité omniprésente du droit. On ne peut parler, selon lui, des docteurs en droit « égarés » en dehors du barreau. Ils ont partout leur place grâce à leur formation, non pas générale comme il est dit si souvent, mais hautement spécialisée dans le vaste domaine de l'application pratique du droit. La seule réforme qu'on pourrait dès lors accepter résiderait dans la possibilité d'une spécialisation dans un droit particulier, mais non dans l'acquisition du « second diplôme » prônée par d'aucuns. Deux docteurs en droit d'entreprise expriment l'avis que les études sont trop exclusivement orientées vers le barreau et la magistrature. Elles devraient, à leur sens, assurer une formation générale relative à la vie des affaires. Pour un avocat, il conviendrait de restaurer la licence en droit et ne conférer le doctorat qu'après la présentation d'une thèse. Les programmes de licence comporteraient une très grande variété de cours à option, les matières fondamentales étant débarrassées du fatras inutile. Enfin, un professeur d'Université estime que, dans l'étude d'une réforme éventuelle, on attache beaucoup trop d'importance à la question des programmes et beaucoup trop peu à celle des méthodes. Il souligne la nécessité de séminaires groupant une douzaine d'étudiants au maximum et craint qu'une réforme des programmes n'ait d'autre effet que d'augmenter le nombre des cours magistraux.

Si les conclusions auxquelles aboutissent ces correspondants sont discordantes, elles permettent en tout cas de confirmer la gravité du problème et d'affirmer que toute solution hâtive serait inévitablement boiteuse.

Aussi, avec M. Michel, attendrons-nous la suite de l'enquête pour conclure.

---





## TABLE DES MATIÈRES

|   | Pages |
|---|-------|
| ÉDITORIAL .....   | 1     |
| Les « Travaux pratiques » à l'Université de Liège .....   | 3     |
| <b>La Vie universitaire à Liège</b>   |       |
| L'UNIVERSITÉ .....  | 18    |
| In memoriam : Olympe Gilbart .....  | 18    |
| In memoriam : Marcel Guillemain .....   | 19    |
| In memoriam : Joseph Hamal-Nandrin .....  | 21    |
| Hôtes étrangers de l'Université .....   | 23    |
| Lauréats d'un concours scientifique .....   | 24    |
| Titulaire de la Chaire Francqui .....   | 24    |
| La Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques<br>au Congo belge et au Ruanda-Urundi ..... | 24    |
| Programme de perfectionnement pour dirigeants d'entreprises .....   | 25    |
| Nouveaux locaux universitaires .....  | 25    |
| Les résultats d'examens des sessions de juillet et septembre 1958 à l'Uni-<br>versité de Liège .....                | 25    |
| LES FACULTÉS .....  | 29    |
| FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES .....   | 29    |
| Décès .....   | 29    |
| Distinctions .....  | 29    |
| Mission .....   | 29    |
| Institut supérieur d'Histoire de l'Art et Archéologie .....   | 29    |
| FACULTÉ DE DROIT .....  | 29    |
| Distinctions .....  | 29    |
| Mission .....   | 29    |
| École supérieure de Sciences commerciales et économiques .....  | 30    |
| FACULTÉ DES SCIENCES .....  | 30    |
| Décès .....   | 30    |
| Nominations .....   | 30    |
| Distinctions .....  | 30    |
| Voyages et missions .....   | 30    |
| Hôtes étrangers .....   | 31    |
| FACULTÉ DE MÉDECINE .....   | 31    |
| Décès .....   | 31    |
| Nominations .....   | 31    |
| Démission honorable .....   | 31    |
| Distinctions .....  | 31    |
| Voyages et missions .....   | 32    |
| Symposium sur le traitement du goitre .....   | 33    |
| Symposium international sur le glaucome .....   | 33    |
| Cours libres .....  | 34    |
| XI <sup>e</sup> Journées médicales postuniversitaires .....   | 34    |
| Institut supérieur d'Education physique .....   | 34    |

|   |    |
|---|----|
| FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES .....                     | 34 |
| Nomination .....  | 34 |
| Distinctions .....  | 35 |
| Voyages et missions .....                                 | 35 |
| Symposium international .....                             | 36 |
| BIBLIOTHÈQUE .....  | 36 |
| Un cabinet de lecture à l'Institut de Mathématiques ..... | 36 |

### La Vie universitaire en Belgique

|   |    |
|---|----|
| UNIVERSITÉ DE BRUXELLES .....   | 37 |
| UNIVERSITÉ DE LOUVAIN .....   | 58 |
| UNIVERSITÉ DE GAND .....  | 40 |
| Adhésion de la Belgique à l'A. I. I. S. U. P. ....                            | 40 |
| Congrès international des élèves ingénieurs .....                             | 41 |
| Dixième Conférence internationale de l'I. A. U. P. L. ....                    | 41 |
| II <sup>e</sup> Congrès international de Cybernétique .....                   | 42 |
| Un Institut international pour l'étude des problèmes humains du travail ..... | 42 |

### La Vie universitaire dans le Monde

|  |    |
|--|----|
| Un Institut européen d'administration des affaires .....                   | 43 |
| XXI <sup>e</sup> Conférence internationale de l'Instruction publique ..... | 43 |
| Dotation Carnegie pour la paix .....                                       | 44 |

### L'Université dans la presse et dans les livres

|   |    |
|---|----|
| Orientation professionnelle et Tutelle psycho-médico-sociale dans les écoles .... | 45 |
| Informations universitaires et professionnelles internationales .....             | 45 |
| Les Sections et Nous : l'ingénieur chimiste .....                                 | 46 |
| La réforme des études de droit .....  | 46 |



